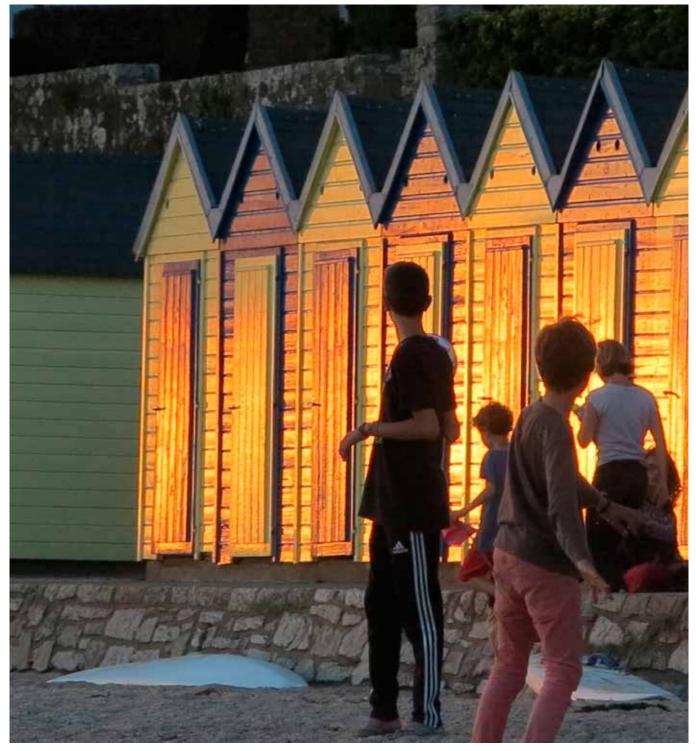
# Ile aux Moines

# La Gazette



... sous l'or des cabines Photo : Daniel Gilles

Gazelle municipale n° 30 - Décembre 2015 1€ au profil d'une association humanitaire



| SOMMAIRE - NUMÉROS UTILES2 | ■ LA VIE DE L'ÎLE   | 22 |
|----------------------------|---------------------|----|
| ÉDITO DU MAIRE3            | ■ ET AILLEURS       | 26 |
| LA VIE DE LA COMMUNE4      | CONSEILS MUNICIPAUX | 27 |
| LA VIE DES ASSOCIATIONS8   | ■ INFOS PRATIQUES   | 34 |
| NOTRE PATRIMOINE21         |                     |    |

### **MAIRIE**

Rue de la Mairie - 56780 Île-aux-Moines 02 97 26 32 61 Fax : 02 97 26 38 27 www.mairie-ileauxmoines.fr

www.mairie-ileauxmoines.fr mairie@mairie-ileauxmoines.fr

### Accueil du public :

Toute l'année du lundi au vendredi et 1 samedi sur 2 (semaines impaires) le matin de 9h00 à 12h00

#### **Horaires supplémentaires**

du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de 15h00 à 17h00 mardi et jeudi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les samedis de 9h00 à 12h00

# Permanences des conseillers municipaux :

1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30

# **DÉCHETS - TRI**

#### **Encombrants**

(Rue du Dolmen) Lundi de 14h00 à 17h00 Jeudi de 9h30 à 12h30 Samedi de 9h00 à 12h

# <u>Déchets verts</u> (exclusivement)

(ancienne décharge de Penhap) Pour le transport, possibilité de s'adresser aux entreprises de l'Île-aux-Moines.

#### La commune rappelle :

- Qu'il est interdit de déposer des déchets, même végétaux, sur le rivage ou sur les chemins
- Qu'il est d'usage d'entretenir le long de sa propriété lorsqu'elle borde une voie communale

**Comité de Rédaction :** Philippe Le Bérigot, Christine Dufourmantelle, Daniel Gilles, Joël Bouf, Laure Pédezert, Hubert O'Neill, Danielle Feneux, Marie-Paule Bellégo,

Mise en pages : IOV, Céline Dupuis

Dépôt légal n°1457

# **NUMÉROS UTILES**

| URGENCES                                    |                |
|---|----------------|
| Urgences européennes                        | 112            |
| SAMU  | 15             |
| Pompiers                                    | 18             |
| Police secours                              | 17             |
| Centre anti-poison                          | 02 99 59 22 22 |
| Hôpital de Vannes                           | 02 97 01 41 41 |
| Gendarmerie île-aux-Moines (juillet & août) | 02 97 26 37 45 |
|   |                |

#### SERVICES

Office de Tourisme (1er avril au 30 septembre) 02 97 26 32 45
La Poste: 02 97 26 34 39
de 9h00 à 12h00 - du lundi au samedi - Toute l'année
EDF 0800 123 333 356
mon compte sur serveur vocal (gratuit d'un poste fixe)

ERDF (Information Incident Réseau) 08 91 67 13 56

| ACCÉS / TRANSPORTS                  |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Réseau Kicéo / Créabus www.kiceo.fr | 02 97 01 22 88 |
| Izenah Croisières                   | 02 97 26 31 45 |
| Bureau du Port de plaisance         | 02 97 26 30 57 |
| Taxi Frédo                          | 06 45 27 64 52 |
|                                     |                |

# ENSEIGNEMENT / LOISIRS JEUNES / BIBLIOTHÈQUE

 École Saint Joseph
 02 97 26 34 56

 Ticket Sports
 06 79 10 18 47

 Bibliothèque
 02 97 26 32 61

06 78 90 61 38

Lundi de 18h à 19h - mercredi de 16h à 18h vendredi de 10h à 12h

+ lundi 10h à 12h et samedi 11h à 12h - du 1er juillet au 31 août

# CULTE

Presbytère 02 97 26 34 22

M. le Recteur Joseph Le Guellaut

Office dominical à 10h30

#### SOCIAL / SANTÉ

**Taxi Christophe** 

 C. C. A. S. / EHPAD Résidence Léon Vinet
 02 97 26 37 26

 ADMR (aide à domicile)
 02 97 57 10 42

 Médecin - Dr Yves Taveau
 02 97 26 37 45

Sans rendez-vous: 9h30 à 11h30 sauf vendredi 16h00 à 19h00 sauf mercredi et samedi

<u>Sur rendez-vous :</u> après appel téléphonique

Infirmier - Régis Talhouarne 06 84 44 52 36 Kinésithérapeute - Yves le Godec 02 97 26 35 03

tous les jours sur RV

Pharmacie - Dr Gilbert Baron 02 97 26 31 49

9h00 à 12h30 sauf le dimanche, 15h00 à 19h30 sauf le samedi et le dimanche. <u>Pendant les vacances scolaires</u>: ouvert samedi après-midi et dimanche matin

# L'île n'est pas seulement un havre...

Comme bien souvent, l'arrière-saison nous a offert de belles et douces journées. La lumière s'est faite plus courte mais elle n'a pas perdu d'intensité... Notre vie s'est mise au rythme de la rentrée. Les premiers bateaux du matin se sont chargés des actifs qui ont repris le travail, des collégiens et lycéens retrouvant leurs établissements; à leur retour ce sont des dizaines d'artisans, de salariés qui rejoignent leur emploi, les chantiers de construction, d'aménagement, d'entretien ...

Sur l'île, vingt-sept enfants ont regagné le chemin de l'école, un couple débute une

activité maraîchère, six familles ont emménagé dans la résidence du Vieux Moulin, trois initiatives enrichissent la vie associative : le comité de pilotage pour le jumelage Île-aux-Moines - Pašman, les « ateliers mémoire » remuent les méninges de nos aînés, des cours de « Pilates » attirent plus de 30 personnes nécessitant la constitution de trois groupes. Ces indicateurs sont source de satisfaction car ils illustrent la vitalité de notre communauté...

Mais bien que l'île constitue un microcosme dont les habitants s'amusent à rêver de l'ériger en république insulaire, l'actualité nous bouleverse.

Le surlendemain du rassemblement d'une cinquantaine de personnes devant le monument aux morts, pour se souvenir de ceux qui ont donné leur vie, de ceux qui portent les stigmates de la guerre, et appeler à la Paix, le terrorisme aveugle, mais déterminé, a frappé Paris. Fauchées à l'aube de leurs vies, dans une salle de spectacles, dans des restaurants, à la terrasse des cafés, des victimes innocentes sont tombées. Nous pensons à elles, à leurs familles.

La division de notre corps social semble l'objectif des assaillants. Les milliers de rassemblements, parmi lesquels celui de l'Île-aux-Moines, ont été l'occasion de témoigner de notre attachement aux valeurs de notre République, à notre manière de vivre ensemble. Cela constitue notre meilleur bouclier. Faire bloc, être solidaires, oser affirmer la suprématie de la vie sont la meilleure riposte au fanatisme.

Forts de nos différences, unis pour la défense des valeurs fondatrices de notre pacte social, en gardant notre sang froid, nous ferons face à la barbarie et ne laisserons pas la terreur guider notre vie.

À la charnière de deux années il est de coutume de s'adresser des vœux. Ils découleront de ce propos : la vie est trop fragile pour ne pas la respecter, la partager...la qualité de la vie ensemble dépend de la pierre que chacun y apporte, ne laissons pas seulement les autres s'en charger.

Dans une attention à soi, aux siens, aux autres, construisons ensemble une année de Paix.

À l'Île-aux-Moines le 16 novembre 2015, Le Maire, Philippe Le Bérigot





Le Maire, et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux, et vous convient à les partager en Mairie vendredi 15 janvier à 18 h.

# Activités médiathèque école Saint-Joseph : Une aventure passionnante

Au printemps, la Semaine du Golfe approchait, proposition nous est faite de présenter notre île d'une manière originale dans la chapelle Notre-Dame d'Espérance.

L'idée d'un livre géant Pop Up est lancée.

Carnets et crayons en mains les élèves de CE-CM ont arpenté l'île en observant leur environnement d'une manière plus pointue.

Pendant le Temps d'Aménagement Périscolaire (TAP), les enfants se sont exercés aux procédés Pop Up sur les fables de La Fontaine avec la création d'un carnet personnel. Ils étaient prêts pour commencer la réalisation du livre au titre « Découvrez l'Île-aux-Moines avec nous ».

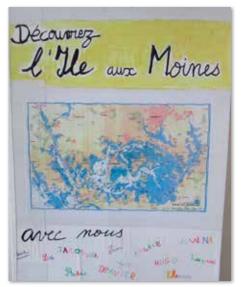
La carte de l'île toujours en vue sert de référence en première page du livre.

Les 4 pointes de l'île et le bourg sont abordés ensuite avec plusieurs techniques : peinture, dessin, pastel, découpage, collage, coloriage... De nombreux livres proposés par Céline nous ont aidés à réaliser les procédés pop up les plus appropriés aux lieux, aux monuments, aux déplacements qu'exigeait ce grand livre collectif.

Que de séances laborieuses mais ô combien créatives avec ces jeunes artistes insatiables pour compléter et rebondir d'une page à l'autre à chacune de nos rencontres.

Et le résultat est là ! N'hésitez pas à venir consulter ce grand livre animé à la Médiathèque ou sur internet: https://youtu.be/NRUsFFvUGtM ou izenahgoud.fr diaporamas.

Annie et Marité, Bénévoles médiathèque





# **EHPAD**

Du remue-méninges aux exploits sportifs : une rentrée très active pour les résidents



Grâce à une belle initiative îloise, des ateliers de stimulation de la mémoire ont été mis en place en septembre. Les résidents participent à ces ateliers « Remue-Méninges » avec beaucoup d'enthousiasme. En effet, ces ateliers leur permettent à la fois de mettre en effervescence leur matière grise et de tisser du lien avec les habitants de l'île. Chaque atelier donne lieu à de beaux moments de complicité et d'entraide. Pleins d'allant, les résidents participants ont sollicité l'animatrice, Patricia, pour développer plus encore les ateliers Remue-Méninges au sein de la maison de retraite. Une vraie réussite!

Loin de se contenter d'exercices cérébraux, nos résidents pratiquent la gymnastique depuis plusieurs années grâce aux interventions énergiques et sympathiques des animateurs sportifs de l'association Siel Bleu tous

les vendredis. Pour préparer les Olympiades du 25 septembre à l'EHPAD Kerneth d'Arradon, ils se sont entraînés comme de vrais sportifs. Au programme du concours, jeux d'adresse, d'équilibre et de coordination. Nos résidents sont arrivés deuxième au classement. Ils sont rentrés un peu fatigués mais heureux d'avoir vécu un beau moment en compagnie des résidents de l'EHPAD d'Arradon.



Après tous ces exercices très stimulants, les résidents ont fait une halte poétique en écrivant le poème de l'automne : « dans les sous-bois, les feuilles craquent sous nos pas, c'est la saison des champignons, des châtaignes et des marrons... ».

La semaine prochaine, les résidents s'attèleront aux préparatifs du téléthon : confection de boîtes à bijoux, cadres, boules de Noël...

Patricia Beucherie, Animatrice EHPAD

# Centre de Loisirs



L'été est passé, les citrouilles garnissent nos soupes et le Père-Noël entraîne ses L'rênes, bref, c'est le temps des bilans, remerciements et autres politesses.

Pour l'été 2015, le bilan est mitigé.

Ainsi, en juillet et août, ils furent 373 petits et grands, à adhérer au programme mis en place par l'équipe d'animation.

Bien évidemment la voile, encadrée par Vannes Agglo a connu un grand succès et presque tous les stages ont très vite été complets.

D'autres stages ont également réjoui les enfants notamment le surf, le cirque, l'équitation ou le stage sensation. Mais force est de constater que la fréquentation a chuté cette année.

De grosses sorties proposées en juillet et en août ont connu un grand succès ; en juillet, les plus grands enfants ont pu pratiquer l'accrobranche au parc de Ploemel où ils ont connu des frissons sur des parcours dignes de Tarzan! Les petits n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu se régaler au parc le « Petit délire ». Tous gardent un excellent souvenir de cette journée!

En août, c'est au parc « Kingoland » que petits et grands ont pu se délecter des nombreuses attractions et malgré la fraîcheur en ce 20 août, tous faisaient plaisir à voir et le retour dans l'autobus était bien silencieux.

Enfin le camp de Guerlédan a rassemblé 9 jeunes habitués qui ne manqueraient ce rendez-vous pour rien au monde!!

À la Toussaint, ils étaient 78 dont 46 moins de 6 ans à participer aux différentes activités (piscine à Vanocéa, bowling, hip-hop, laser-game, équitation....). Le défilé a été un moment apprécié de tous ; le soleil nous accompagnant, les enfants grimés et déguisés à souhait se sont régalés à faire peur dans les ruelles îloises... Dommage que la récolte de bonbons ne fut pas aussi bonne que l'an dernier, du coup, ils ont jetés des sorts et des confettis!

Je remercie au passage, la directrice du foyer et son personnel pour son accueil, les résidents, les quelques Îlois qui ont su nous ouvrir leurs portes ainsi que les enfants qui ont fait la réussite de cette cavalcade « Halloweenesque ». Puis, vers 11h30 tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour assister au spectacle hip-hop proposé par Nicolas et ses jeunes danseurs. C'était génial! Bravo!

J'en profite pour remercier tous les animateurs qui ont fait aussi le succès du centre, Justine, Jeanne, Camille, Jérome, Grégoire, Nico, Nicolas, Emile et Antonin.

Merci enfin aux élus de me soutenir et de me faire confiance.

Merci à mes collègues du service administratif et du service technique.

Evidemment, merci aux enfants.

La fin d'année est déjà là ! Le Centre de loisirs n'ouvrira pas ses portes pendant les vacances de Noël, mais pendant toutes les autres vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midi.

2015 est déjà derrière nous...Tournons-nous maintenant vers 2016... Que cette année soit encore meilleure que celle qui vient de s'écouler !...

Je vous présente à tous une très bonne année 2016... Joyeuses Fêtes et que tous nos vœux se réalisent!

Anne-Cécile Joubaud, Directrice du Centre de loisirs





# Les projets en cours de réalisation

#### 1 - Logement

La fixation de la population sur l'île dépend de plusieurs facteurs dont ceux du travail, du logement, des services (école, santé, commerces...). Le prix du foncier, de l'immobilier peuvent être des freins à l'installation des familles. À l'heure où la Marine Marchande était le premier employeur de l'île, Louis Garin, maire de 1971 à 1983 a été le premier à comprendre l'importance de l'accession au logement. Sans cette politique volontariste, perpétuée par ses successeurs, notre île ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

En cette fin d'année, nous disposons de 61 logements locatifs. Ils sont gérés par des bailleurs sociaux : Espacil (Tal er Vélin), Vannes Golfe Habitat (Place du Marché), Bretagne Sud Habitat (Le Goureutch, Le Vieux Moulin).

#### La résidence du Vieux Moulin :

La résidence du Vieux Moulin avec ses rues d'Ar Miliner (le meunier) et de Roz Avel (la rose du vent) sort de terre.

Le permis d'aménager nous permet de disposer de 25 lots constructibles.

- 6 logements communaux
- 9 terrains réservés à des primo accédants désireux de construire leur résidence principale sur l'île. Devant le succès de l'offre, le Conseil municipal a en effet décidé d'ajouter deux lots.
- 3 lots sont gelés dans l'attente d'un bailleur social qui acceptera d'y édifier des T5
- 7 lots «libres» dont 4 pour lesquels nous avons des acquéreurs sérieux.

### Les logements locatifs communaux

La commune s'est portée maître d'ouvrage pour la construction de 6 logements (deux T3, quatre T 4) qui accueillent en ce mois de décembre leurs premiers occupants. Parmi eux, un seul bénéficiait jusqu'ici d'un logement social, qu'il libère au profit d'un autre demandeur.

À proximité de la plage du Vran, du camping municipal, du chemin bucolique du Naudeux, à cinq minutes de l'école un quartier ne demande qu'à naître. Les larges voies qui le désservent ouvrent sur des parcelles closes semées et plantées. Les logements répondant aux normes d'isolation et de confort sont largement éclairés. Nous espérons que cet investissement communal satisfera les occupants. Nous avons confié, par convention, la gestion à Bretagne Sud Habitat qui est donc l'interlocuteur des locataires.

# 2 - Le pôle jeunesse et le pôle médical

Dans un souci de mise aux normes, de sécurité et de cohérence de l'occupation des bâtiments communaux, le Conseil municipal a décidé de redonner à notre ancienne école une vocation en lien avec la jeunesse et la vie associative, et d'affecter la Villa Saint Paul aux services médicaux.

Depuis les premiers jours de décembre, l'ancienne école fait peau neuve dans le respect de son architecture extérieure. Les nécessités de mises aux normes énergétiques nous conduisent à procéder au changement de toutes les portes et huisseries et à réaliser les indispensables isolations thermiques. L'option





de rénovation complète de la couverture a aussi été choisie. La distribution intérieure, nous permettra de disposer, à côté des aménagements déjà réalisés, d'une plus grande salle (équivalente à la moitié du bâtiment) pouvant accueillir les activités du centre de loisirs et, en complément de la salle annexe de la mairie, les manifestations associatives.

Opérationnel pour l'été prochain, l'équipement sera ouvert à nos écoliers et aux nombreux enfants fréquentant le Centre de loisirs qui disposeront d'une cour fermée contribuant à l'amélioration de leur sécurité. Pendant les travaux, les activités médicales assurées à l'ancienne école sont transférées à la Villa Saint Paul qui entrera en rénovation après la fin des travaux du pôle jeunesse.

#### 3 - La voirie

Dès le mois de janvier, la rue Yvon Cadet sera en travaux. Nous établirons la jonction des canalisations entre la station d'épuration et la place du Ru Vras. Cette tranche sera l'achèvement des travaux îlois nécessaires à l'envoi de nos boues sur le continent. Nous serons donc fin prêts pour l'ouverture espérée en 2018, de la station de traitement de Bourgerel.

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'eau potable de la région de Vannes Ouest) assure le financement de sa part des travaux et la commune saisit cette opportunité pour procéder à la réfection globale de la chaussée. Les travaux dureront le premier trimestre.

Au cours du deuxième semestre 2016, nous nous attacherons à la rénovation de la place du Ru Vras et présenterons prochainement le projet aux riverains.

En lien avec le Département, nous espérons réaliser au premier semestre 2017, l'avenue de la Rade, en passant par le Toulpry.

Philippe Le Bérigot

# Permis de construire

| N° dossier   | Nom                         | Projet   | Adresse Terrain | Décision           |
|--------------|-----------------------------|--|-----------------|--------------------|
| 15Y0003      | FLAHAULT Olivier            | Nouvelle construction  | Le Trech        | Acc. le 05/06/2015 |
| 13Y00037-M01 | BOUR Jean-Louis             | Création ouvertures + travaux  | Kerno           | Acc. le 12/06/2015 |
| 15Y0007      | GUERET Sylvie               | Extension + travaux assainissement   | Keron           | Acc. le 22/06/2015 |
| 13Y0028-M01  | ROBERT-BANCHERELLE Didier   | Bardage  | Le Rahic        | Acc. le 28/07/2015 |
| 14Y0001-M02  | MARTIN-MACÉ Chantal         | Changement d'implantation appentis   | Le Rahic        | Acc. le 28/07/2015 |
| 15Y0007      | Commune de l'Île-aux-Moines | Changement de destination + menuiserie<br>+ mise en conformité accessibilité | Rue du Dolmen   | Acc. le 09/09/2015 |
| 13Y0002-M01  | Commune de l'Île-aux-Moines | Modification surface plancher + lot 17<br>+ création bassin                  | Le Vieux Moulin | Acc. le 09/09/2015 |

#### Déclaration préalable

| N° dossier | Nom                        | Projet                               | Adresse Terrain    | Décision           |
|------------|----------------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 15Y0007    | CANET Antoine              | Création d'ouvertures                | Locmiquel          | Acc. le 26/05/2015 |
| 15Y0008    | Distribution Casino France | Travaux façade                       | Place de la Mairie | Acc. le 07/07/2015 |
| 15Y0010    | LE PAUTREMAT MEVEL Nelly   | Cellier + ouvertures + clôture       | Rue de l'Église    | Acc. le 15/09/2015 |
| 15Y0011    | BEUZART Vincent            | Création + modification d'ouvertures | Rue de l'église    | Acc. le 06/10/2015 |
| 15Y0014    | LE CAP HORN                | Enseigne                             | Le Port            | Acc. le 29/09/2015 |
| 15Y0015    | SIZARET Laurent            | Abri de jardin en extension          | Croix de Kerno     | Acc. le 19/10/2015 |



# Les Anciens Combattants

# Il y a un siècle

Bataille de Champagne 14.12.1914 - 17.4.1915 : 6 mois de guerre et pertes cumulées Français, Belges, Britanniques 1 million de morts; Allemands : 675 000. Soit 9 303 morts par jour.

1915 : Bataille des Dardanelles : total pour les alliés 56707 morts et 123 598 blessés.

1915 : débute la guerre des tranchées - bombardement de Londres et Paris par les Zeppelins. Les bombardements durent jusqu'en 1916 remplacés à cette date par l'aviation. Paris sera bombardé jusqu'à la fin de la guerre.

Avril 1915: apparition des gaz de combat à YPRES.

2015 : qu'a retenu le monde de cette guerre ? À voir les événements actuels : pas grand-chose. Un siècle plus tard nous subissons toujours les conflits, certes loin de chez nous; sur notre territoire l'ombre des attentats s'étend et s'aggrave.





L'intolérance est là donnant cette impression d'être revenu quelques siècles en arrière au temps des guerres de religion entre protestants et catholiques, puis plus tard les pogroms contre les Juifs. De nos jours, guerre des musulmans sunniteschiites et maintenant une secte appelée Daesch qui commet des atrocités au nom du Coran (Mahomet doit se retourner dans sa tombe). Rappelons-nous: il n'y a pas de guerre propre, les frappes « chirurgicales » n'existent pas. La preuve, la destruction d'un hôpital en Afghanistan mais, bien entendu avec de plates excuses. La deuxième guerre mondiale a fait, environ, 65 millions de morts. Avec les moyens techniques actuels une troisième guerre mondiale ferait combien de morts ? Regarder la guerre à la télévision assis dans son fauteuil c'est une chose la faire en est une autre, que même l'imagination la plus fertile ne peut imaginer

René Jaumain NDLR : Article écrit début novembre !



# Les Pensionnés et Veuves de la Marine Marchande et de la Pêche

# Bonjour à tous,

Le mois de juin a vu l'envoi à l'ENIM des demandes d'aide au chauffage pour certains d'entre vous. Ces aides sont arrivées sur les comptes courant octobre.

Un peu moins de réunions, pour la Présidente, sur cette 2<sup>ème</sup> partie de l'année.

Jeudi 27 août, les membres de la Commission des Affaires Sociales, dont Michèle Béven, se sont réunis à l'ENIM de Lorient pour préparer le Congrès de Meze (Hérault) et surtout les motions à présenter.

Le 3 septembre, réunion du Comité de Bretagne à CARHAIX. Pour le Morbihan, Serge Cantaloube et Michèle Béven. Les Présidents du Finistère, des Côtes d'Armor et de la Commission des Affaires Sociales sont présents. On évoque notamment la déconnection des salaires forfaitaires et des pensions. Ce qui donne une pension plus haute pour celui qui la prend maintenant....

Le 15 Septembre, Michèle Béven rejoint à Meze, les autres membres de la Commission des Affaires sociales pour travailler sur les motions présentées cette année. Nous avons repris (une fois de plus) la motion sur l'A.F.N. Nous avons demandé une modification de l'article 2 du décret du 6 novembre 2013

Pour le droit d'option PRA/PIMP, nous nous étonnons du retard pris pour la publication du décret relatif à cette option. Celui-ci a obtenu l'aval des 3 ministres de tutelle et devait être publié avant le 30 juin 2015. Quant au pouvoir d'achat des pensionnés, il est demandé qu'il soit indexé, comme précédemment aux salaires forfaitaires. Pour les pensions de réversion de petites catégories, il est également demandé l'application des dispositions énoncées dans le décret N° 789 du 23 juin 2009.

Une autre motion demande que les dépassements d'honoraires soient mieux pris en charge par l'ENIM au titre



des prestations extra légales.

Nous avons présenté ces différentes motions au Bureau fédéral le 18 septembre et, le lendemain, le 19, au Conseil Fédéral.

Le 19, dépôt de gerbes au monument des Péris en Mer et messe solennelle en l'église de Meze avec l'évêque.

Le 20 septembre, 92<sup>ème</sup> Congrès devant 700 personnes dont 130 du Morbihan. Très bon accueil des responsables de la section de Meze.

Le 16 octobre, réunion du Bureau Départemental à Etel.

Le 23 octobre, réunion du Conseil d'administration à Ste Anne d'Auray. Guy Bellégo et Michel Brouck accompagnaient la Présidente.

Il n'y aura pas d'augmentation des cotisations et du ½ soldier pour 2016.

Congrès 2016, à IRUN, le 25 septembre.

Repas des Marins (ex Galette des Rois) en février.

Assemblée Générale départementale le samedi 7 mai à Vannes, au Palais des Arts.

Assemblée Générale, section Île-aux-Moines, le 5 avril.

Galette des Rois le 10 ou 17 janvier pour la Section avec règlement des Cotisations 2016.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour que 2016 soit la meilleure année possible.

Michèle Béven et le Bureau

# Association Communale de Chasse Agréée de l'Île-aux-Moines

Cette année nous passerons une convention avec la mairie de l'Île-aux-Moines, en accord avec M. le Maire, et aussi avec les différents propriétaires de parcelles sur lesquelles nous intervenons pour la lutte contre le lapin de garenne, afin de maintenir les débroussaillages et l'entretien des allées d'interventions.

Merci à tous ceux qui ont répondu à cette convention et au soutien de la Mairie et du Conservatoire du littoral. Nous maintenons notre vigilance quant au respect de notre discipline de chasseurs, et protecteurs du plaisir de tous. Bonne année 2016 à toutes et à tous.

Le bureau de l'ACCA.







# Remue Méninges

In septembre 2015, a été créée l'association Remue-Méninges IAM pour faire suite au projet élaboré conjointement par Marie-Liesse Luneau — psychologue clinicienne - résidant sur l'Île-aux-Moines et Danielle Feneux élue au Conseil municipal. Ce projet avait pour but de mettre en place des « ateliers mémoire » répondant ainsi à la « plainte mémoire » souvent évoquée.

Ces ateliers ont un double objectif : stimuler les fonctions cognitives et maintenir une dynamique de sociabilité.

En s'appuyant sur les découvertes des neurosciences, on sait maintenant qu'à condition de le stimuler correctement, le cerveau peut maintenir, voire acquérir de nouvelles connaissances pendant très longtemps.

L'entrainement des activités cognitives (ce qui dépasse le simple phénomène de mémorisation) se fait en proposant une large gamme d'exercices, variés dans leur contenu, et nécessitant un effort de participation active. Ils servent de support pour favoriser l'attention et la concentration, stimuler diverses approches sensorielles, proposer des méthodes, mobiliser les motivations, solliciter l'imaginaire.

De plus, réalisés dans un climat de confrontation ludique, d'émulation sans compétition, ces exercices favorisent les échanges interpersonnels tout en permettant à chacun de se resituer dans sa propre histoire et de réaffirmer ainsi une identité sociale qui pouvait s'estomper.

Sur le plan organisationnel, cet atelier fonctionne par sessions de 10 séances d'une durée de 1h30 environ (hors vacances scolaires).

Plusieurs personnes se sont proposées spontanément pour suivre une formation d'animateur, assurée gracieusement par Marie-Liesse Luneau, au cours de l'été : Olivier Champenois, Christine Dufourmantelle, Danielle Feneux, Martine Finet,



Michèle Le Texier. La préparation et l'animation des réunions s'effectuent en concertation entre tous et sur le mode du bénévolat.

Au cours de ces premières rencontres, nous avons eu le plaisir de retrouver chaque semaine, une quinzaine de personnes en moyenne, dans une ambiance chaleureuse, à la fois studieuse et ludique.

Nous remercions la Mairie qui met gracieusement à notre disposition la salle annexe.

Une nouvelle session sera proposée pour le semestre prochain et devrait débuter courant mars 2016

Marie-Liesse Luneau et Danielle Feneux



# Easylang

# Hello everybody!

l'association Easylang a été créée en 2009 par Gildas Machelot et Bernard Tattevin. Elle fonctionne tous les mardis à partir de 17h30 à la salle annexe de la Mairie. L'atelier permet à tout un chacun d'entretenir ou de se perfectionner dans son anglais, quel que soit le niveau, la formation étant basée sur la convivialité et l'entraide. Nul besoin de sortir d'Oxford pour y participer.

Outre la révision de la grammaire et du vocabulaire, des discussions, des jeux de société ou des jeux de rôle donnent l'occasion de pratiquer la langue sur des thèmes variés. Les animations se déroulent jusqu'au mois de juin, hors vacances scolaires. Un mardi sur deux l'animation est assurée par Bernard Tattevin, elle se focalise alors sur les difficultés particulières de cette langue. Les autres mardis, d'autres membres de l'association font l'animation, à tour de rôle, en provoquant, de manières variées, des conversations plus



spontanées. La cotisation est de 50 € pour l'année. Come on everybody!

We wish you a Merry Christmas and a Happy New Year! Contacts: André Lauer, 02 97 26 38 44 et Annie Mouchot, 02 97 26 33 52

# Korollerien Izenah



Notre représentation estivale, lors de la Fête de la mer à la Pointe du Trec'h le 26 juillet, s'est faite de danses très variées allant de ridées en gavottes et autres valses sous une météo clémente et devant un public attentif.

Enfin le 21 Novembre, notre spectacle de fin d'année a connu un succès sans précédent. Plus de 300 personnes ont été enthousiasmées par l'aventure des « Johnnies\* » : départ en traversant la Bretagne (Vannes, St Brieuc, pays de Cornouaille, du Trégor) pour arriver au Pays du Léon en dansant Bal de Rhuys, rond de Loudéac, gavotte de l'Aven, dérobée, etc ... Puis prendre le bateau en direction des îles anglo-saxonnes, Irlande, Ecosse, Pays de Galles, en interprétant valses écossaises, irlandaises et autres danses endiablées avant le retour en pays breton.

Chorégraphie originale pensée par Bernard Jamet et Yanne Riguidel dans un décor réalisé et mis en place par Lionel Prin et son équipe. Merci à eux ainsi qu'aux danseuses et danseurs pour leur implication.

Comme de coutume, la soirée s'est poursuivie par un repas partagé par plus de 200 personnes, ravies de ce moment de convivialité, et s'est terminée par le traditionnel bal. Le rendez-vous annuel avec les Korollerien s'impose comme un événement à ne pas manquer!

« Johnnies » : Les johnnies (petit John) sont les marchands d'oignons qui à partir de la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle quittaient Roscoff dans le courant de l'été pour vendre leurs marchandises en Grande Bretagne.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Catherine Le Roux, Secrétaire

# Diorren

'opération « un hiver à l'Île-aux-Moines » a redémarré le 19 novembre (toujours avec le même principe : séances le 19 novembre et le 19 décembre (les deux derniers mois de l'année), le 19 janvier et le 19 février (les deux premiers mois de l'année).

Le but est de se rencontrer autour d'un verre et d'un pays, partager des expériences de voyages, sur terre comme sur mer. Tous ceux qui possèdent des récits/témoignages qui pourraient s'intégrer dans les futures programmations (notamment pour la fin 2016 et le début 2017) sont les bienvenus.

Pour 2015 les thèmes prévus sont les suivants :

19 novembre à 18h30 à la salle annexe de la Mairie :

Diaporama sur la Birmanie avec Laure et Richard Pédezert (Mandalay, Bagan, l'Irrawady, le lac Inlé).

19 décembre à 18h30 à la salle annexe de la Mairie :

Diaporama sur les Caraïbes avec Joël Bouf (navigation entre les îles Vierges, la République Dominicaine et Cuba).

19 janvier 2016 à 18h30 à la salle annexe de la Mairie :

Diaporama sur le sud du Chili avec Daniel Gilles (croisière à bord de « Balthazar », de Puerto Williams à Puerto Natales).

19 février 2016 à 18h30 à la salle annexe de la Mairie :

Diaporama sur le Rajasthan avec Etienne Dehau (villes mythiques, palais de Maharajas, désert du Thar).

Par ailleurs, un repas suivi d'un bal musette sera organisé par l'association le samedi 14 Mai à 19h30 à la salle polyvalente.



Vous y êtes tous cordialement invités. Au cours de la dernière assemblée générale il a été décidé que l'association organiserait un tel repas tous les 2 ans.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 19 décembre à 17h00 à la salle annexe de la mairie pour élaborer ensemble la suite des activités et des projets de l'association. Ceux qui souhaitent y adhérer (inscription 3 €) pourront le faire au cours de l'une des 4 soirées évoquées précédemment (le 19 de chaque mois).

Très bonnes fêtes à tous.

Le Bureau

# **OGEC**

'école primaire sur l'île est au centre de notre identité. Si le nombre d'enfants scolarisés sur l'île diminue (27 inscrits), la mission de l'OGEC (Organisme de gestion de l'école catholique) demeure primordiale. Tant que nous entendons les cris des enfants dans la cour de récréation, notre île vit.

La semaine des 4 jours et demi a été mise en place dans notre école. Bilan positif pour l'équipe enseignante et pour les enfants à qui l'on a proposé de multiples activités. De plus, c'était la meilleure solution pour pallier la suppression d'un demi-poste d'enseignant.

Nous tenons à remercier la municipalité d'avoir facilité la mise en place de ces activités en confiant à la directrice des loisirs, Anne-Cécile JOUBAUD, le soin de coordonner les actions des

professionnels et bénévoles qui éveillent les enfants en complément au travail fondamental des enseignantes.

**Installation de la crèche :** Jacques et Jean Bellégo, Gilbert Ehanno, Marc Lecullée, Véronique Pastout, Lionel Prin, Régis Talhouarne.

Animation informatique, jeu interactif sur l'île : Eric Nevo

Modelage, Poterie: Joëlle Bouf, Mireille Dathanat

Arts plastiques : Christiane Le Port

Annie Pressard, Marie Thérèse Le Bodo ; Monika Granger, Lionel Prin

Activités Sportives : Anne-Cécile Joubaud

Philippe Le BERIGOT et Marie-Paule Bellégo, ont engagé la municipalité dans cet effort : permettre aux enfants de l'île de s'épanouir dans les activités que permettent cette réforme où le temps d'enseignement est concentré le matin pour réserver à l'après-midi les activités culturelles, scientifiques et sportives.



Pour redevenir pragmatique, nous saluons l'effort financier de la commune pour soutenir ces activités ; en effet, la Mairie loue les locaux de l'école pour y organiser les ateliers au plus près de l'établissement scolaire, ce qui simplifie le travail de la garderie et la récupération des enfants par les parents en fin de journée.

Coté investissement, l'association de la Fête de la mer nous propose chaque année de financer l'achat de matériel et d'équipements alors que l'association des propriétaires de nos bâtiments (école et cantine) minimise les coûts de location qui restent importants au regard de nos effectifs.

Comme vous le voyez, notre école vit bien; grâce à la bonne volonté de chacun.

Soyez nombreux à participer aux manifestations organisées par l'APEL (parents d'élèves) et l'association de la Fête de la mer :

Une école, c'est de l'or pour la commune.

Marc Burban, Président de l'OGEC

# Le Club des Sages

e Club des Sages a organisé une sortie nature en juin à Penhap, deux ventes d'objets « fait-main » (lainages, doudous, tissus, cartes) en juillet et fin octobre dans la salle de la mairie, celle-ci pour les cadeaux de fin d'année.

Nous remercions chaleureusement les personnes du club qui ont réalisé ces objets et permis cette organisation.

Nous sommes toujours à votre disposition pour réaliser des projets personnels en fonction de nos capacités. Les cartes sont en vente à l'atelier les mardis et jeudis après-midi. Actuellement nous préparons les cadeaux de Noël fiévreusement.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Annick Soulat



# Association des Parents d'Elèves de l'école St-Joseph

a rentrée scolaire 2015-2016 s'est faite au nombre de 27 Lélèves.

Myriam de Bearn accueille 10 enfants en maternelle et Bénédicte Chatel 17 enfants à partir du CP.

Les CP passent 1 heure tous les jours avec Myriam pour le sport.

Cette année, les maîtresses sont assistées par Marylène Merini.

#### Renouvellement du bureau

Les personnes à jour de leur cotisation 2015-2016 (Soit 12 adhérents sur 12) ont élu au bureau lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre.

- Marine Montoriol Présidente
- Stéphanie Levet Vice-Présidente
- Véronique Pastout Trésorière
- Edouard Brunet Secrétaire
- Marie Dizien Vice-Secrétaire

#### Activités de l'APEL

Les activités suivantes seront reconduites cette année scolaire (Sous réserve de l'autorisation de la Mairie) :

- Marchés de Noël : Les 11, 18 et 24 décembre 2015 / Place du marché
- Réalisation et vente de cartes de vœux
- Vide-grenier : le 24 avril 2016 / Place du marché
- Repas de fin d'année : le 2 juillet 2016 / Place du marché

Nous vous attendons nombreux à ces animations, celles-ci servant à financer les activités des enfants.

Sorties scolaires envisagées :

Plusieurs sorties sont envisagées cette année par les enseignantes avec une participation financière de l'APEL :



- Journée à la forêt de Brocéliande en octobre dans le cadre d'un projet d'écriture d'un conte détourné, inspiré des contes et légendes.
- Cinéma (pour tous les enfants) : Programmé en fin d'année 2015
- Séjour de 5 jours (3 jours pour les CP et GS désireux d'y participer) à Monteneuf aux environs de mars/avril, autour des contes et légendes.
- Sortie pour tous les enfants à Branféré en juin, accompagnée d'un animateur.
- Cours de voile pendant la dernière semaine de juin

#### A noter!

Sur le site internet de l'école (https://ecoleiam56.wordpress.com), vous trouverez les informations sur les activités des enfants, leur travail, les projets, des photos, des news de l'APEL ...

Tous les membres du bureau de l'APEL souhaitent un merveilleux Noël à tous, parents et enfants, ainsi qu'une très bonne année 2016.

L'APEL de l'école St Joseph



# Kin-ball Club Îlois



Les Requins, champions du 1er Open junior 2015/2016

es jeunes du Kin-Ball Club îlois ont remporté les 2 coupes de l'Open junior de kin-ball samedi 24 octobre à Campbon en catégorie + de 13 ans et en catégorie - de 13 ans.

Les Requins Bouledogues (- de 13 ans) ont fait un sans-faute, gagnant leurs 6 matches de la journée. Les Requins Blancs, malgré une défaite, ont remporté la coupe de leur catégorie avec seulement 2 points d'avance.

D'après leur coach, c'est « une très bonne entrée en matière. À nous de continuer de travailler et de bien défendre nos deux premières places en championnat. L'important, c'est que ces victoires reflètent le plaisir des jeunes à jouer ensemble. »

Ces jeunes champions vous donnent rendez-vous le samedi 19 décembre de 10h à 18h au complexe sportif de Kercado à Vannes pour le 2<sup>ème</sup> Open du championnat.

Ils espèrent vous voir nombreux à venir les supporter.

Armand Plessis, Président KCI

# Association de Gymnastique Féminine

e lundi 21 septembre 2015, les cours de gymnastique ont Lrepris à raison de trois séances hebdomadaires :

| Lundi         | Mardi     | Mercredi  |
|---------------|-----------|-----------|
| 14h30 - 15h30 | 10h - 11h | 18h - 19h |

À ce jour, le club fonctionne au nombre de trente adhérentes, toujours animé par Anne-Cécile Joubaud.

Cette année, à la date du 26 septembre, le Comité Départemental du Morbihan, dont notre club dépend, a souhaité organiser le regroupement des animateurs, élus sur l'Île-aux-Moines, 40 ans après la première rencontre en 1975 sur l'île.

À ce propos, nous remercions M. le Maire, Philippe LE BERIGOT, d'avoir mis à notre disposition la salle polyvalente ainsi que la Présidente du Comité des Fêtes, Françoise Bellégo, qui nous a gentiment prêté le matériel nécessaire : chaises, tables... le beau temps a favorisé le bon développement de cette journée.

Après une réunion d'information dans la matinée, suivie d'un pique-nique, des activités sportives ont pu être pratiquées « Qi Gong, randonnées, cardio-boxing » pour la grande joie de toutes. Les participantes sont reparties enchantées.

Depuis le 24 septembre, un atelier « PIED » (Programme, Intégré, Equilibre, Dynamisme) est mis en place, animé par Mme Annick Perron, du Comité Départemental, à raison d'une séance par semaine, le jeudi de 10h30 à 11h30, et ce pendant 12 semaines.

Cet atelier est subventionné en partie par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM). Le but est d'apprendre à conserver son équilibre, ainsi qu'à prévenir des mauvaises chutes, pour des personnes valides ne pratiquant pas d'activités sportives.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année sportive à toutes. *La présidente, Annie Nouvellon* 





# Association Sportive Îloise

Cet été, l'ASI a organisé des tournois de badminton et de football en salle. L'année dernière, il y avait eu une très forte participation pour le badminton. Cette année, il y a eu moins d'inscrits mais le niveau était nettement supérieur et nous avons eu droit à de très belles finales. 2016, nous promet des belles confrontations.

C'est la première fois qu'étaient organisés des tournois de football en salle. Le premier tournoi s'est très bien déroulé. Malheureusement, le second a été perturbé par quelques individus qui n'ont rien à faire sur un terrain. En 2016, il ne devrait pas être reconduit.

Cet été, une initiation au Francombat, art martial français, a

été proposé le mercredi et le vendredi. Paradoxalement, il y a eu plus de filles que de garçons. Cette activité sera proposée à nouveau l'été prochain.

La reprise du badminton chaque mardi est effective depuis le 8 septembre. Le nombre d'inscrits est similaire à l'année dernière

La salle de musculation/cardio est ouverte et les appareils n'attendent que vous. Je suis à votre disposition du mardi au vendredi à partir de 18.00.

Vous pouvez me contacter au: 06.16.68.39.70

Pascal Mouchot, président de l'ASI



# Jeunesse et Marine et l'Île-aux-Moines, une longue et belle histoire!

l'ácole de voile associative spécialiste des enfants et des jeunes. L'association a son siège à Paris, mais son histoire est indissociable de la vie de l'Île-aux-Moines puisque nous sommes joliment implantés sur le site de Penhap depuis 1972. En 2015 nous avons donc organisé notre 43ème saison à l'Île-aux-Moines!

En mai nous avons participé à la Semaine du Golfe ce qui nous a permis de faire naviguer gratuitement des jeunes de la région et d'ailleurs, lors de séances «découvertes» sur nos deux voiliers traditionnels. Cette animation a remporté un beau succès et a été une occasion privilégiée pour faire connaître notre association, notre projet et les stages que nous proposons pendant les vacances.

Ensuite est venue la période d'activité la plus intense avec les grandes vacances où nous avons accueilli jeunes stagiaires et moniteurs sans discontinuer de fin juin à début septembre.

Ainsi, pendant l'été, pas moins de 431 jeunes auront fait un stage de voile avec Jeunesse et Marine rien que sur l'Îleaux-Moines. Parmi eux 185 ont été hébergés sur le site de Penhap, 120 sont passés sur l'île en début et en fin de croisière, et 26 futurs moniteurs ont fait leur premier stage de formation au monitorat de voile. C'est sans compter les nombreux moniteurs, animateurs, intendants et cuisiniers qui sont présents tout au long de l'été pour que les séjours se passent bien! Cela fait autant de personnes qui participent à la vie de l'île pendant l'été et qui en parlent autour d'eux pendant tout le reste de l'année. On peut aussi compter les familles qui accompagnent et qui viennent rechercher leurs enfants sur l'île et qui en profitent parfois pour y rester pour leurs vacances. Multipliez cela par 43 saisons, cela en fait du

monde à avoir découvert l'Îleaux-Moines grâce à Jeunesse et Marine.

Très attachés à l'île, nous faisons le choix de participer à la vie et à l'économie locale en privilégiant les circuits courts. Nous travaillons avec les artisans et les commerçants de l'île, en particulier la boulangerie et l'Intermarché local où nous nous fournissons pour la confection des repas préparés sur place par nos cuisiniers. Les stagiaires qui partent en raids et en croisières achètent également tout ou partie de leur avitaillement dans les commerces de l'île. Pendant

leur séjour il est proposé à tous les jeunes une sortie au bourg, c'est l'occasion pour eux de se fournir en cartes postales et souvenirs. En fin de semaine les équipages revenus de croisière organisent le traditionnel repas de fin de stage du vendredi soir à la crêperie ou dans un autre restaurant. Nos équipes d'encadrement profitent du week-end entre deux séjours pour venir sur le port se détendre, boire un coup, se faire un petit resto et souffler un peu afin d'être d'attaque pour accueillir les nouveaux stagiaires dès le dimanche aprèsmidi. Nous sommes aussi un client fidèle du chantier du Guip où nos bateaux sont hivernés.

Pendant les petites vacances jusqu'à présent, seule notre base de l'île d'Arz est ouverte. Mais nous attendons avec impatience que la rénovation des chalets de Penhap nous permette d'organiser des séjours sur l'Île-aux-Moines aux vacances de printemps et d'automne. Nous pourrons ainsi organiser encore plus d'activités tout au long de l'année, y compris pour les enfants et les jeunes de l'île.

Vous l'avez compris, Jeunesse et Marine et l'Île-aux-Moines c'est une longue et belle histoire!

Pour les renseignements et les inscriptions vous pouvez contacter le secrétariat à Paris tout au long de l'année (01 53 58 30 70) ou la base de Penhap pendant l'été (02 97 26 31 57). Vous pouvez découvrir notre offre de stages sur notre site Internet ou en demandant notre catalogue.

Jeunesse et Marine 9, rue de la Véga 75012 Paris Tél : +33 1 53 58 30 70 ; Fax : +33 1 53 58 30 78 http://www.jem.asso.fr - siege@jem.asso.fr



# Association pour un Sinagot Îlois

#### Quoi de neuf à bord de l'APSI ...

Nous pouvons revenir sur la Semaine du Golfe qui a été une totale réussite tant sur l'eau qu'à terre. Participer à de tels événements peut être considéré comme une chance réelle. La présence sur l'eau de ces bateaux, qui continuent d'exister grâce à vous et à quelques passionnés dévoués, est un spectacle superbe dont nous ne nous lassons pas. CRIALEIS a tenu son rang tout au long de cette semaine réussie et a conduit la grande parade finale avec succès.

D'autres régates et rassemblements ont été programmés durant la saison pour compléter un beau programme de regroupements de Vieux Gréements :

- les Grandes régates de Port-Navalo début août.
- le Festival des Insulaires à Hoëdic. Présent dans le port, le Crialeis a reçu quelques visiteurs et a participé indirectement au concours de godille en prêtant l'annexe pour les différentes courses.
- la grande régate des « écraseurs de crabes », le défi des sinagots « Gwask Kand Gred » s'est terminée par une nouvelle victoire du CRIALEIS devant Mab er Guip, les 3 Frères et le Joli Vent.
- la saison s'est terminée par la Bogue d'Or de Redon fin octobre. Le bateau regagnant son mouillage d'hiver, face au Charlemagne, début novembre.

Un rassemblement particulier a été organisé début septembre. Il s'agissait d'organiser une séance de photos des sinagots et cela a permis de rassembler les 6 bateaux naviguant encore entre l'île d'Arz et l'Île-aux-Moines. Ce fut un spectacle superbe par une très belle journée. Cet événement rare a permis aux photographes de se régaler.

#### Pour 2016:

Les réunions traditionnelles seront toujours au programme du CRIALEIS. Cette année le bateau sera au rang des Vieux Gréements regroupés dans le cadre de Brest 2016. Grande



fête nautique, ce rassemblement est un moment privilégié pour approcher des bateaux d'exception et l'APSI y sera bien représentée.

Il ne devrait pas y avoir de très gros travaux pour 2016, il faut juste prévoir un tannage des voiles pour leur redonner leurs couleurs éclatantes. Au cours de l'été la vergue du mât de taillevent a été remplacée par le chantier du Guip et le bateau est toujours très bien entretenu sous la garde de Robert Beven.

L'adhésion a été maintenue pour 2016 à 25 € par personne (10 € pour les moins de 10 ans). N'hésitez pas à nous contacter pour organiser des sorties dans le Golfe avec vos parents et amis. Nous avons besoin de vous pour que vive le bateau. Contact : 06 70 07 08 42.

En attendant de se retrouver sur l'eau, une très bonne année 2016 à toutes et à tous et que les vents vous soient favorables.

Le bureau

# Comité des Fêtes et Régates

# Revenons sur une année bien intense.

a soirée Chandeleur a ouvert les festivités 2015, à la salle annexe de la mairie le 2 février. Une soirée crêpes appréciée de tous!

Le 7 mars, nous avons organisé un après-midi Loto à la salle polyvalente suivi d'un dîner et d'une soirée dansante.

Puis comme vous le savez tous, l'animation s'est poursuivie par

l'organisation de la Semaine du Golfe.

Fête toujours très attendue des Îlois d'autant que cette année nous avons eu l'honneur d'accueillir des amis Croates. Ces



moments ne peuvent se vivre qu'avec la participation de membres de plusieurs associations. Un grand merci à toutes les équipes et félicitations à tous les bénévoles (sur le terrain et dans « l'ombre »)

Au soir du 24 juin, comme depuis plusieurs années, s'est déroulé le pique-nique géant à la Grande plage pour fêter la Saint Jean avec mise à disposition pour ceux qui le souhaitent d'un barbecue. Le temps était de la partie, cette soirée s'est déroulée dans une grande convivialité.

Et l'été s'est annoncé! Nous vous avons donné rendez-vous pour nos traditionnels feux d'artifices au mois de juillet et août qui ont été suivis du bal populaire sur la place du marché pour animer chaque soirée.

Bonne fin d'année à vous tous,

Nous vous donnons rendez-vous pour nos futures animations

Françoise Bellégo, Présidente et les membres du Comité des Fêtes

# Festival de la Voile 2015

Trois questions à Marc Burban, Président de l'ANIM, l'association organisatrice.

# Quels sont les faits marquants du Festival 2015?

Pour ce vingtième anniversaire, ce qui nous a vraiment fait « chaud au cœur », c'est la participation au festival Jeunes de 50 participants âgés de 8 à 15 ans, et ceci malgré le mauvais temps. Ils ont régaté à bord de dériveurs, de catamarans, et d'Optimist entre la grande plage et le Goret. Il faut remercier l'équipe qui a encadré les jeunes avec beaucoup de compétence et d'attention. Par ailleurs, nous avons une fois encore constaté que le 15 août reste la journée phare du Festival. Nous avons atteint 200 participants pour les deux tours de l'île rendus possibles enfin, par la belle météo du samedi 15, et après une épouvantable journée de vendredi. Les 14 et 16 août ont regroupé quant à elles 150 participants. Sur le port, l'affluence a été importante pour les deux remises des prix du 15 et 16 août.

#### Comment analyser la désaffection de certaines séries ?

ous avons perdu cette année des concurrents dans les catégories dériveurs et catamarans de sport. Cela s'explique par l'absence, à terre, de parking pour ce type de bateaux et ceux qui viennent régater au Festival sont surtout originaires d'Arradon et de l'Île-aux-Moines. Par ailleurs, l'ensemble des compétitions de Bretagne sud (Catagolfe, Spi Ouest-France, Eurocat ...) ont connu une baisse de l'ordre de 30 à 50 % en dix ans. Elle s'explique bien sûr par la mauvaise conjoncture économique. Dans cette compétition comme dans toutes les autres, les coureurs doivent faire face à un minimum de frais pour courir. Mais cette désaffection s'explique aussi par une montée des pratiquants de la planche à voile qui concurrence les séries des dériveurs au sens large. Curieusement, la série des habitables s'est un peu renforcée, tandis que celle des quillards est moins importante. Dans cette analyse, il faut bien sûr tenir compte de la météo exécrable du

premier jour de régate qui n'encouragea pas les inscriptions. Beaucoup ne sont venus que le lendemain pour le 15 août qui dispose, par ailleurs, d'un classement indépendant pour cette seule journée de compétition.

# Quelle a été l'influence de ce Festival sur la population de l'île ?

algré une audience moindre auprès des coureurs, ce Festival demeure de mon point de vue, un événement important dans la vie de l'île. Il faut savoir qu'il existe grâce aux soutiens des collectivités locales : Comité d'Agglo, Mairie, Conseil départemental. Et comme l'a souligné François Goulard à la petite réception du Yacht Club de France, le budget global du Festival est plutôt modeste au regard de l'importance de l'événement, et par rapport aux autres manifestations du Morbihan. Il faut dire aussi que malgré leurs occupations de pleine saison, plusieurs commerçants nous aident. Par ailleurs l'équipe organisatrice, qui comprend sur l'eau et à terre, une centaine de personnes, est constituée surtout d'Îlois résidents secondaires et permanents. Rien que l'installation de l'infrastructure du port et de la tente fait appel à une trentaine de personnes dont la moitié fait partie de l'association des propriétaires de Guépard. Durant les trois jours de régates, une vingtaine de personnes se succèdent pour la permanence de l'information et des inscriptions. Pour la gestion de l'événement sur l'eau, c'est 50 personnes qui composent les différentes commissions. Soulignons enfin l'action de la nouvelle municipalité qui croit véritablement à cet événement typiquement îlois et qui nous soutient utilement.

(Le Festival de la Voile 2016 aura lieu les Samedi 13, Dimanche 14 et Lundi 15.)

Daniel Gilles



# Association Nautique de l'Île-aux-Moines

# Amis de la Voile et des régates, Bonjour,

# Quelques nouvelles de votre Club:

'ANIM compte parmi ses adhérents de brillants skippers Yann Guichard, Louis Burton, Fabrice Levet.

Louis, associé à Romain Attanasio, a participé à la transat Jacques Vabre, en Imoca avec son bateau «Bureau Vallée», l'un des plus anciens de la flotte. Surmontant un certain nombre d'avaries, ils sont arrivés après 19 jours de traversée, se classant 9ème. Dans la même série, Yann Elies, parrain du Festival de la voile 2014, est arrivé 3ème en 17 jours. Quant à Yann Guichard et Dona Bertarelli, à bord du «Spindrift II», et avec 12 autres équipiers dont Jacques Guichard et François Morvan, ils ont quitté Le Havre le 22 novembre, pour tenter de battre le record du tour du monde à la voile, sans escale et sans assistance le Trophée Jules Verne.

Depuis l'été dernier l'ANIM a confié la gestion de son école de voile à 47° Nautik, structure de la Communauté d'agglomération du Pays de Vannes qui pilote la base de Baden. Après le refus de 47° Nautik d'acheter nos bateaux, nous avons confié à Yves Mergault la lourde tâche de vendre nos bateaux et notre matériel. Merci à lui car plus de 75% de notre flotte a été vendue à des particuliers dans de bonnes conditions.

**Guépard :** le Guépard défi d'ados a navigué gracieusement en 2015 grâce à nos adhérents qui en ont fait la demande. C'est une belle opération pour ce Guépard associatif qui peut être mis à disposition d'un membre de l'association pour peu qu'il soit un skipper confirmé sur ce support. Nous étudierons avec le bureau le prix de mise à disposition du Guépard pour participation aux frais d'entretien.

**Championnat Guépard :** L'ANIM a en charge, à travers Yves Mergault et Marc Burban, d'animer la classe Guépard et d'organiser son championnat annuel. Grace à l'organisation sur l'eau de Jean-Michel et Carole Pilon, Samuel Briel, Hélène Robert Bancharelle, Daniel et Martine Marion.

La même équipe est déjà prête pour 2016, de mai à septembre nous animerons la flottille des bateaux traditionnels de régate





qui fera d'ailleurs souvent escale à l'Île-aux-Moines. Dimanche 15 mai : Régate du bois d'amour, dimanche 12 juin : Régate du Goret (une reprise que propose Yves Mergault), dimanche 10 juillet : Trophée Izenah, samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 août : Festival de la Voile, samedi 27 août : Chiloux's Cup d'Arradon ; samedi 10 et dimanche 11 septembre : Trophée Gilles Gahinet de Larmor-Baden. La qualité de nos prestations d'organisation de régates nous amène à organiser quatre régates sur l'Ile aux Moines, une régate à Arradon et une régate à Larmor-Baden.

En 2016, nous organisons 9 des 13 journées de régates du championnat Guépard afin d'encourager les **37 propriétaires de Guépards licenciés à l'ANIM en 2015**. Nous continuerons à animer cette classe comme nous l'avons fait depuis l'origine de l'ANIM. Nous saluons ici l'aide financière de la Communauté d'agglo du pays de Vannes pour nos efforts de développement de cette classe dans les ports du Pays de Vannes, tout comme le Conseil départemental du Morbihan qui soutiennent le Festival de la voile avec la municipalité de l'Île-aux-Moines.

# L'ANIM est affiliée à la FFV, pour la quatrième fois elle dépasse le CAP des 100 licenciés annuels :

2011 : 109 / 2012 : 104 / 2014 : 100 ; en 2015 l'ANIM compte 114 membres licenciés parmi ses 167 adhérents et licenciés, Si vous ne l'avez déjà fait, pensez à vous licencier à l'ANIM pour améliorer la représentation de notre club auprès de nos instances départementales et régionales.

Que vous soyez participants, bénévoles ou amoureux des voiles multicolores autour de l'Île-aux-Moines, merci de votre soutien. Venez nombreux assister au diaporama du **Festival 2015** à l'occasion de :

L'Assemblée générale de l'ANIM - salle annexe Mairie

Samedi 26 décembre à 17H30

Marc Burban, Président de l'ANIM

# La Compagnie du Caillou

Petite activité pour la troupe du Caillou ce Printemps et cet Eté

Lors de la Semaine du Golfe, nous avons joué des scènes de l'Appeau du Désir, en plein air, du port jusqu'à la Mairie, accompagnés par un jazz band.

Au mois d'août, nous avons repris l'Appeau du Désir au « Cromlech » en plein air, puis le lendemain, dans la salle annexe

Nous avons eu un tel succès que nous avons dû refuser l'entrée à des spectateurs. Pour eux, nous avons rejoué le lendemain soir.

À cette occasion, nous avons pu étrenner notre nouvelle scène qui semble avoir donné toute satisfaction.

Payée grâce à la subvention de la Mairie, il nous a paru naturel de la prêter aux autres associations de l'île qui nous en faisaient la demande.

Ainsi elle a été utilisée par l'école sur la place de la mairie pour les fêtes de fin d'année, pour le Pardon, pour la pièce du « Théâtre en Herbe » dans la cour de l'ancienne école, pour les fêtes nautiques du 15 août et peut-être pour d'autres encore...

Nous rappelons que ce matériel doit être traité avec égards et que les niveaux doivent être bien respectés lors du montage et aussi du stockage sous l'auvent de l'ancienne école.

Nous sommes invités comme tous les ans, fin octobre, au « Festival Entre'Acteurs » dans le Finistère nord. Nous jouerons des scènes de l'Appeau du Désir.

Enfin, Toc Toc, la pièce de Laurent Baffi n'est pas suffisamment au point pour être jouée comme annoncée à la Toussaint. Nous avons donc préféré annuler les représentions prévues en espérant être fin prêts pour Noël.

Quelques informations sur l'organisation de la troupe

- Nous avons le grand plaisir d'être rejoints par Blanche, enfant de la balle, bien connue de tous. Elle secondera Armelle pour la mise en scène et prendra en charge la régie des spectacles
- Nous cherchons pour l'aider dans le domaine de l'éclairage, une personne compétente en électricité. À bon entendeur, salut !!!
- La troupe comprend à ce jour 20 personnes. D'un commun accord, nous décidons de nous limiter à ce chiffre en l'état actuel de notre organisation

N'est-il pas dommage d'avoir dû refuser en août des spectateurs ? A quand sur l'île une vraie salle de spectacle!

Le Président, Olivier Champenois





# es 7, 8, et 9 août 2015. Sixième édition.

- Le 7 août, dans le jardin de la maison Kartoun, Benoît Gourley, Rosalie Lajarige, Hervé Masquelier, lisent la pièce de Pascal Bancou «Comme deux frères» devant une bonne centaine de spectateurs. Cette comédie romantique met en situation un quadra est un quinquagénaire face à une jeune fille beaucoup moins innocente qu'elle ne le laisse paraître. C'est une mise en avant des difficultés d'aimer, à l'approche de l'âge mûr, des hommes d'aujourd'hui.

- Le 8 août, c'est dans les jardins de l'ancienne école publique, que fut donnée la représentation de «Nuit d'été «de David Greg et Gordon McIntyr, interprétée par Patricia Thibault et Renaud Castel dans une mise en scène de Nicolas Morvan. Presque 200 personnes étaient présentes en cette fin de journée. Cette représentation fut possible grâce à la complicité



de la «Compagnie du Caillou», que nous remercions pour avoir mis à notre disposition sa scène démontable.

La spécificité du festival c'est de faire jouer les comédiens à « cru » : les comédiens jouent, en plein jour sur fond du décor naturel du lieu. C'est avec un grand talent, pour contrer cette absence technique, que les comédiens imposèrent cette pièce, qui se déroule une nuit de pluie froide dans les basfonds d'une ville.

Écrite sous forme de flash-back et de scènes successives mélangeant la narration et la description, le texte en est fort, cru, toujours magnifique, rempli de poésie et de charme. Chaque personnage issu d'univers opposés et de cultures éloignées va pourtant faire le chemin l'un vers l'autre. Au final, leur différence fera leur force.

Les acteurs associent talents d'interprétation et de musiciens, en ponctuant chaque épisode fort du déroulé de l'histoire, par des chansons qu'ils accompagnent eux-mêmes à la guitare et au ukulélé.

- Le dimanche 9 août en fin de journée, pour la première fois, l'édition 2015 proposait une troisième journée à laquelle une centaine de personnes a participé, avec la llecture de «Dieu

habite Düsseldorf « de Sébastien Thierry, auteur à la mode et joué cette année à Paris. Donnée par Benoît Gourley et Hervé Masquelier, cette lecture du texte de Sébastien Thierry, décapant, iconoclaste, surréaliste, et infiniment drôle, a certainement surpris beaucoup de monde, mais a permis une soirée en apothéose de cette édition du festival. Ce public conquis par l'humour de l'auteur a certainement encouragé, quelques jours plus tard, la création de l'association du «Festival théâtre en herbe» et ainsi de marquer d'une pierre blanche une étape décisive pour envisager l'avenir.

Nous tenons à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont permis la réalisation de ces trois jours formidables, ceux qui ont ouvert leur jardin, leur maison pour héberger les artistes, la Mairie. De belles choses se préparent donc pour l'année prochaine et nous avons hâte de pouvoir annoncer le programme du festival 2016. Une association est née, vous pouvez la rejoindre. Merci encore à vous tous qui êtes les véritables acteurs de ce festival et prenons rendez-vous pour la suite, dès maintenant.

Hervé Masquelier, Président

# Les Escales Musicales 2015

Ces 21<sup>ème</sup> escales ont eu le plaisir d'accueillir le plus grand nombre d'auditeurs de son histoire. Fidèles à leur habitude elles proposaient une programmation riche, variée et d'un très haut niveau d'excellence.

Le concert de « printemps » proposait le 26 avril des chants profanes et religieux par le chœur « Kaloneu Derv Bro Pondi » composé de 21 hommes chantant en breton vannetais avec un accompagnement de bombarde et orgue .

Le 23 juillet, D. Guillon contre-ténor et E. Bellocq luthiste nous ont donné une interprétation parfaite de sensibilité et d'émotion des « Lute songs » de John Dowland.

Le 3 août, les « Sarrochi » nous ont donné à entendre toute la beauté et l'originalité des «polyphonies» de leur Corse natale.

Et le 17 août, nous avons pu prendre tout notre plaisir à l'écoute de deux grands chefs d'œuvre de la musique occidentale : le trio pour piano, violon, et violoncelle « les esprits » de L. van Beethoven et le quintette « la truite » pour piano, violon, alto, violoncelle et contrebasse de Franz Schubert interprétés par L.Mourgiar (piano), C.Mourgiar (violon), F.Wallez (alto), R.Chrétien (violoncelle) et Y.Dubost (contrebasse), des artistes d'exception au sommet de leur art.

Toutefois les moments les plus touchants, les plus attachants de cette saison nous ont été offerts lors des ateliers-concerts précédant le concert du soir et animés pour les jeunes par les artistes invités.

Nous avons pu constater toute la joie, la curiosité, l'intérêt de ces jeunes qui voulaient savoir pourquoi les Corses chantaient en se tenant l'oreille ou comment D.Guillon chantait d'une voix très aiguë alors que sa voix naturelle est beaucoup plus grave.

Le vœu des Escales est de pouvoir proposer aux Îlois en 2016 des moments aussi riches de surprises et de plaisir partagé.

Le bureau





# Un nouveau vitrail pour l'Île-aux-Moines

'inauguration a eu lieu le 27 septembre 2015, dimanche le plus proche de la Saint Michel, patron du lieu, afin de fêter conjointement les deux événements. Nous remercions tous les donateurs, adhérents, bénévoles, Mairie, Conseil Départemental... d'avoir ainsi permis d'embellir l'église de l'Île-aux-Moines par ce

vitrail, dont la position zénithale semble être unique dans une église bretonne. Grâce à vous, nous avons pu aussi éclairer par des rampes de leds à économie d'énergie, les vitraux du chœur des célèbres ateliers Mauméjean.

Le vitrail, réalisé par Pascal Bouchard, maître verrier à La Baule, (et dont le parrain Pierre Luce, habitait l'Île-aux-Moines), reprend les couleurs des vitraux de la nef avec en son centre la représentation d'une colombe, s'inspirant du dessin stylisé de l'emblème des sœurs des «Filles du Saint-Esprit», restées 169 ans sur l'Île-aux-Moines. L'œuvre aura été supervisée par Irène de Château-Thierry, responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré (CDAS), et Maël Bulot, historien d'art.

Lors de cette journée, la messe a été concélébrée par notre recteur, Joseph Le Guellaut, le père Abel Guillo, et le vicaire épiscopal Gildas Kerhuel, missionné par l'évêque. Trois religieuses venues de Saint-Brieuc, représentaient la congrégation des «Filles du Saint-Esprit», ainsi que sœur Yvonne qui avait enseigné à l'école St-Joseph de l'Île-aux-Moines. À l'orgue, Sacha Hatala, ildaraise et chanteuse lyrique, a laissé « sans voix » l'assemblée par son interprétation de l'Ave Maria et du Panis Angelicus. Une fois le voile recouvrant le vitrail ôté par Ysée, la bénédiction paracheva la célébration. S'ensuivit le verre de l'amitié offert par la paroisse. Nima Ben David, accompagnée d'une de ses élèves, Anne Sophie Eiselé, a clôturé la journée à la viole de gambe.

Mais nombreux sont celles et ceux, qui trouvent dommage d'apercevoir en arrière-plan, la verrière alvéolée trouble et jaunie par le temps. Nous allons nous employer à trouver une solution. C'est pourquoi, nous vous demandons de



bien vouloir renouveler ou prolonger vos adhésions si ce n'est déjà fait, par un chèque de 25€, à l'ordre d' « Un Nouveau Vitrail pour l'Île-aux-Moines» chez Loïc Cassin Brouëlic 56780 Île-aux-Moines. Un reçu vous sera envoyé.

Pour compléter cette participation, nous organisons :

une réflexion spirituelle animée par Pierre Chamard-Bois, ayant pour thème « Peut-on tout pardonner ? », le samedi 16 avril 2016, de 9h à 17h (salle annexe de la mairie).

une vente de gâteaux et autres douceurs, le dimanche 10 avril, au sortir de la messe, suivie à 17h, à l'église St Michel, d'un concert de Sacha Hatala, cantatrice alto, qui nous a enchantés lors de l'inauguration, et qui accompagne régulièrement l'ensemble Accentus. À vos agendas !

Cette aventure aura permis de belles rencontres. Elle laisse dans ce simple édifice qu'est l'église Saint Michel des lumières nouvelles et le souvenir de voix et de mélodies profondes. Puisse le promeneur qui en franchit le seuil faire sienne cette parole de Chagall : « Pour moi, un vitrail représente la cloison transparente entre mon cœur et le cœur du monde ».

Pour le bureau de l'association : Olivier de Beaulieu



# Association Couleurs du Temps



es artistes de l'association de peinture d'IAM « Couleurs du Temps » vous renouvellent leurs remerciements pour votre présence chaleureuse lors de l'exposition qui s'est déroulée en août 2015. Les échanges et discussions furent comme chaque année fructueux et très encourageants. Ils font notre joie et notre force pour continuer à évoluer. Ils se reflèteront sans nul doute dans les prochains tableaux que les membres de l'association vous proposeront à l'avenir.

La Présidente, Michèle LE TEXIER



Bénédicte Robert-Bancharelle

# Avis de recherche: photos anciennes de nos puits et fontaines

Durant des décennies ils ont été les témoins d'une vie quotidienne intense ; nous nous employons avec l'aide des services techniques et les conseils de Julien, notre garde du littoral, à leur redonner un peu de leur aspect d'antan.

Nous souhaiterions, grâce à des photos agrandies replacées « in situ », les faire revivre en les montrant aux jeunes générations et aux promeneurs, telles qu'ils étaient autrefois, au temps de leur activité.

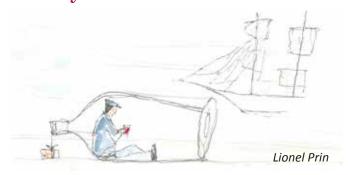
#### Pour cela nous aurions besoin de votre aide.

Il s'agirait de rechercher dans vos vieux albums des photos ou des cartes postales et de nous les confier, le temps de faire faire un tirage. Merci d'avance de nous faire confiance

Laure Pédezert (06 20 87 41 06)



# Ces mystérieux bateaux en bouteille



a bouteille de verre n'offre aucune trace de cassure. Le goulot est étroit. Le trois-mâts, toutes voiles dehors, navigue à l'intérieur, comme sur la mer. L'observation attentive n'apporte apparemment aucune solution logique à la compréhension de cette bizarrerie. Par quel mystère ce grand voilier peutil entrer dans cette petite bouteille ? En un instant il réveille le formidable imaginaire des choses de la mer et le mystère toujours actuel des bateaux fantômes, le passage par tempête du « Hollandais volant ».

Révéler la technique des bateaux en bouteille, c'est faire comme le prestidigitateur qui livre malgré lui son secret pour en faire profiter les autres ! Mais pour cela, il n'est pas nécessaire de casser la bouteille. Tout en gardant un peu de mystère et en continuant à rêver comme les enfants, mettons-nous à la place des vieux marins long-courriers d'autrefois. Sur le pont

des grands voiliers, quand ils étaient « hors quart », ils avaient le temps de remplacer le vin de leurs bouteilles par ces fameux coursiers sous voiles qu'ils confectionnaient avec amour. De retour chez eux, ces véritables œuvres d'art ornaient leurs intérieurs, rappelant le temps passé sur les océans du monde. Quand vous avez compris que la totalité du bateau, y compris son gréement ne peut passer que par l'étroit goulot de la bouteille, vous connaissez l'essentiel. Tout compte fait, l'ingrédient principal de ces « accoucheurs marins » est bien l'infinie patience à construire, dans le moindre détail, la coque qui sera collée au verre, et le gréement méticuleusement replié vers l'arrière. S'y ajoute la grande habileté à tout prévoir avant de tirer sur la ficelle magique sortant par le goulot, et reliée aux mâts. C'est ainsi que – comme par enchantement - se déploie la voilure sous les doigts habiles du manœuvrier. Après les petites retouches effectuées au moyen de fins instruments, et les petits embellissements qui rendent encore plus forte la réalité, le bouchon de liège viendra obturer le goulot. Comme pour tous les « grands crus », votre œuvre sera alors à l'abri du vent et du temps.

Enfants ou grandes personnes, tout le monde s'est interrogé un jour devant un grand voilier faisant route au cœur de sa bouteille de verre.

Daniel Gilles, Île-aux-Moines

# Les gourmandises de l'île - Recette du Pain d'épices de Luc

Ingrédients: 10 cl de lait, 100 g de beurre salé, 250 g de miel liquide, 200 g de farine de seigle, 1 sachet de levure chimique, 1 cuillère à café de cannelle, 1 cuillère à café de 4 épices, 1 œuf.

Préchauffer le four à 200° C. Mettre le beurre dans le lait et chauffer l'ensemble au micro-ondes pendant 1 à 2 minutes, le temps de faire fondre le beurre, mais sans faire bouillir le lait. Délayer le miel dans le mélange lait + beurre encore chaud.

Pour une aération plus régulière du pain d'épice sans bulles à l'intérieur, mélanger la farine de seigle, la levure et les épices

à part, avant de mélanger le tout dans le lait + beurre + miel, et ce jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Ajouter l'œuf, mélanger une dernière fois et verser la pâte dans un moule à cake beurré et fariné. La pâte ne doit arriver qu'à la moitié de la hauteur du moule, ça gonfle énormément à la cuisson ! Mettre au four à 200°C pendant 45 min, en baissant à 180°C en cours de cuisson pour ne pas que ça brûle! Laisser refroidir avant dégustation. Pour ceux qui ont le courage d'attendre, ce pain d'épice est encore meilleur un ou deux jours après.

Recette tirée du calendrier 2015 des enfants de l'école Saint-Joseph

# Fleurissons notre île!

De par son climat, notre île est un paradis pour les fleurs. Si l'on devait élire une fleur pour la caractériser, du mimosa d'hiver qui dès janvier repeint et embaume nos jardins d'un jaune éclatant, aux délicates fleurs de camélias aux formes et couleurs si différentes qui fleurissent jusqu'en fin de printemps, laissant la place aux hortensias, bleus, roses, rouge sang, le choix serait difficile car la palette est riche.

Toutes ces plantes sont dans nos jardins mais souvent bien cachées, alors pourquoi ne pas aussi embellir nos chemins, nos impasses, les bords de routes, autant d'endroits privilégiés où ne demandent qu'à pousser les graines sans soins particuliers.

Il faudrait peu de choses pour qu'elles embellissent nos devant de portes! Pensons donc en fin d'été à ramasser les graines ou achetons en jardinerie, roses trémières, belles de nuit, impatiens de l'Himalaya. D'autres comme les érigérons, les valérianes pousseront tout seul. Enfin les sauges avec leurs délicates fleurs rouges ou les anémones du Japon se replantent facilement. Vous avez sûrement un voisin ou un ami qui en possède déjà, demandez- en lui un pied ou deux. Sans que l'on s'en rende compte notre vie quotidienne en sera améliorée à peu de frais.

Quoi de plus réjouissant que d'habiter dans une île toute fleurie et d'en faire découvrir la beauté à de nouvelles personnes!





D'autres îles comme l'île d'Aix, l'île de Ré, l'île de Bréhat sont des exemples à suivre....

Pourquoi n'organiserions-nous, pas l'année prochaine, une bourse aux plantes et aux graines où nous ferions des échanges des plantes que nous possédons dans nos jardins ? Nous vous tiendrons au courant, mais dès maintenant pensez-y!

Alors bonne chance aux doigts verts.....Et rendez-vous à la belle saison au gré de nos ballades.

Laure Pédezert

# Camellia ou Camélia?

e Camellia, issu d'Asie, est un arbuste de la famille des L'théaciers.

D'où le nom de « thé à fleurs » qui lui a aussi été donné lors de son introduction en France dans les années 1780 (le théier étant le Camellia Sinensis).

C'est Alexandre Dumas qui lui a enlevé un «L» et ajouté un accent aigu, le transformant en «Camélia».

Alors Camélia ou Camellia ? Les 2 orthographes sont utilisées aujourd'hui, tout est affaire de spécialiste.

Ses fleurs peuvent être simples, semi doubles, péoniformes (en forme de pompon), imbriquées (plusieurs rangées de pétales bien rangés), anémoniformes (cœur péoniforme et tour de la fleur imbriquées). Leur esthétique naturelle, leur grâce, leur délicatesse, font que cette plante est qualifiée «d'élégante». Tout comme le sont le rhododendron, l'hydrangea, l'azalée, ou le magnolia.

Pour avoir des fleurs, il faut parfois attendre 4 ou 5 ans.

Joël Lemaitre, pépiniériste, nous en fera découvrir de nombreuses variétés lors d'une exposition à la salle annexe à la Mairie qui se tiendra pendant le prochain week-end de Pâques, et au cours de laquelle il nous fera l'honneur de nous proposer le baptême d'une variété qu'il a obtenue.

Car, en précisant «nous ne sommes que les sélectionneurs de ce que la nature propose», il préfère parler «d'obtention» que de «création».

Quel sera son nom, qui en sera parrain, marraine?
Comme de nombreux parents, Joël Lemaitre a ses secrets!

Christine Dufourmantelle









# Le suivi des oiseaux d'eau dans le golfe du Morbihan



e golfe du Morbihan est un site d'importance internationale pour les oiseaux d'eau. Chaque année, ils sont des dizaines de milliers à profiter du site pour une halte migratoire ou en hivernage. Cette fréquentation a justifié plusieurs mesures de classement et de protection (réserve naturelle, zone interdite à la navigation,...).

Pour suivre au mieux l'évolution de ces populations, notamment celles des anatidés (canards, bernaches,...) et des limicoles (bécasseaux, courlis,...), un collectif\* s'est constitué en 2004 auquel est associée la commune de l'Île-aux-Moines. Le Golfe a ainsi été découpé en zones élémentaires que se répartissent une vingtaine de compteurs. Une fois par mois, de septembre à mars, chaque compteur donne une estimation du nombre d'individus par espèce pour chacun des secteurs le concernant.

L'exercice a lieu à la même date et à la même heure pour tous les participants, ce qui permet de prendre une sorte de « photographie instantanée » des populations d'oiseaux. Les dates retenues tiennent compte du calendrier IWC (International Waterbirds Census), ce qui permet d'intégrer les données aux dénombrements nationaux et internationaux.

Collectées et analysées par la réserve naturelle des marais de Séné et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les observations faites permettront de suivre l'évolution des populations et de mieux comprendre l'utilisation du site par les oiseaux.

Par exemple, ces comptages ont permis d'estimer à près de 15000 le nombre de bernaches cravants fréquentant le Golfe au mois de novembre 2014, dont 970 sur l'Île-aux-Moines. Sur le long terme, une baisse des effectifs a été remarquée pour cette espèce alors que d'autres comme la sarcelle d'hiver sont en augmentation.

L'explication de ces évolutions n'est pas aisée tant les causes peuvent être multiples (dérangement, changement climatique, disponibilité de la ressource alimentaire,...). Un bilan de la période 1991-2013 est téléchargeable sur le site de l'ONCFS (http://golfedumorbihan.org/). On y trouve notamment les tendances et des explications sur l'évolution de la fréquentation de nos visiteurs d'hiver.

Julien Leperlier, garde littoral

\* Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, Réserve Naturelle des Marais de Séné, Fédération des Chasseurs du Morbihan, Communes de Sarzeau et de l'Île-aux-Moines, Parc Naturel Régional, Bretagne Vivante, Amis de la réserve de Séné.

# Tenues de soirée et combat de coqs

Il bruine un peu en cette fin de journée estivale et Arradon paraît bien floue au loin. Nous apprécions cette heure, ce calme, la vue superbe, les hortensias bien dodus et l'incessant ballet des oiseaux de mer dans le ciel. Sur l'herbe, à deux pas de nous, un faisan s'approche à petit pas, aussi à l'aise qu'intéressé par les biscuits d'apéro. « Tiens, mon ami le faisan! » s'exclame Christine, déjà familière avec ce coq rutilant aux reflets dorés, à qui elle envoie quelques miettes de pain. Il est maintenant sur la terrasse, et dresse sa belle tête, la jetant à gauche puis à droite, rythmant ainsi ses pas vers les petits cadeaux qu'il gobe avec prestance, sans peur aucune. Puis repart sur la pelouse. Et revient. Et repart. Un ballet qui invite alors un grand oiseau à se joindre au festin. Lui aussi en tenue de soirée, mais plus sobre : celle du goéland argenté, tout de blanc et gris vêtu. Il semble attiré par ce drôle d'oiseau habillé en carnaval, jusqu'au masque rouge qui cerne ses yeux noirs. Et le suit à petits pas, s'en approche et s'éloigne aussitôt, jusqu'à lui aussi venir sur la terrasse cueillir à nos pieds quelques récompenses, miettes, morceaux d'amande ou grains de raisin sec. Faisan et goéland s'observent, se jaugent, s'affrontent même, le bec gris de l'oiseau de feu abandonnant au bec jaune qui le menace

les miettes envoyées par nos soins. Et repartent dans leurs coins, comme deux boxeurs à la fin d'un round, quittant la terrasse pour aller se dérouiller les jambes sur l'herbe bien verte. Ils reviendront à plusieurs reprises, comme des jeunes gens élégants essayant devant des spectatrices énamourées leurs artifices de séduction. Avouons-le : nous avons bien failli succomber...

Sabine Chabbert





# Exercice maritime



Collision de deux navires en baie de Kerdélan : 2 blessés

e 14 novembre 2015, en baie de Kerdélan, lors d'un exercice de sécurité maritime organisé par la SNSM du golfe du Morbihan, un abordage est simulé entre deux vedettes à passagers : Le Star Côte d'Azur, d'Izenah-Croisière et le Penn-Castell de la Navix.

Outre ces navires, l'exercice mobilise les vedettes SNSM d'Arzon et de Port-Blanc, divers moyens nautiques et routiers du SDIS 56 (Pompiers), le MRCC Etel (Crossa), le CCMM du CHU de Toulouse-Purpan\*, et bien sûr les quelques cent volontaires ayant accepté de jouer le rôle de « passagers en détresse ». L'hélicoptère de la sécurité civile « Dragon 56 », initialement acteur du scénario, est malheureusement consigné en alerte douze heures après les attentats parisiens. Tout commence à 09h07 par un message MAYDAY lancé sur VHF 16 par le Star, et relayé par le CROSSA à destination des navires présents sur zone, les moyens SNSM et pompiers sont mis en alerte. Le Star signale une importante voie d'eau provoquée par l'abordage ; celle-ci ne pouvant être étalée par la pompe d'assèchement, le capitaine décidé d'échouer le navire sur haut fond, un blessé est à déplorer.

Peu après, le Penn-Castell, prévient que suite à la collision il est à la dérive, privé de tout moyen de manœuvre, en situation de black-out total, un blessé à bord.

À partir de ce moment, les procédures d'urgence et d'assistance longuement répétées s'égrènent, montrant le professionnalisme des équipages.

La situation se dénoue à 10h20, par l'évacuation dans un radeau de sauvetage des 50 passagers du Star Cote d'Azur,







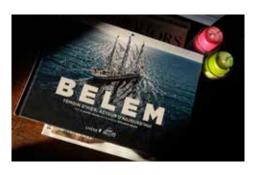
échoué sur un banc de sable. À 10h50 le Penn-Castell, après émission à la corne de brume du signal sonore d'abandon du navire : « série de coups brefs, suivi d'un coup long » évacue ses passagers. À 11h08, deux heures après le début de l'exercice, tous les personnels étant en sécurité, la libre pratique est donnée aux différents opérateurs.

Pour les capitaines, la difficulté d'un tel exercice est de gérer simultanément la « situation surface », L'état technique du navire (incendie, voies d'eau...), la situation sanitaire, tout en descendant les procédures d'urgence de façons coordonnées avec les autres intervenants. Dans ce même temps il leur faut maîtriser des communications VHF et GSM qui peuvent vite devenir invasives.

\*Le centre de communication médicale maritime (CCMM) est un service du SAMU de l'hôpital Purpan à Toulouse. Ce service gère tous les problèmes médicaux survenant à bord des navires de commerce français.

Hervé Créquer

# Le Belem



Publié aux Editions du Chêne, le livre «BELEM, Témoin d'hier, Acteur d'aujourd'hui» a été écrit par Daniel Gilles, écrivain journaliste, habitant Kergonan.

Le dernier des trois-mâts français, construit à Nantes en 1896, navigue dans le cadre d'un programme de voilier-école. Il embarque des équipiers pour des croisières d'agrément de quelques jours entre les mois d'avril et octobre. Aucune aptitude particulière n'est requise pour participer à la vie du bord et se joindre à l'équipage pour les manœuvres.

La saison 2016 commence en avril.

# Du Bindo au Lairgorh ... une vie îloise!

I est des femmes et des hommes qui traversent la vie et dont la trace ne demeure que dans la mémoire de leurs proches. Il en est d'autres dont le charisme, la personnalité extravertie les font entrer dans la mémoire collective. Ce sont des personnages qui continuent à vivre à travers l'évocation de leur histoire, de leurs œuvres, de leur truculence, de leur verve. Aux vieux Îlois, j'évoquerai Yenyen, Jojo Le Dugue, Tata Béven, Tian, la Grande Louise et tant d'autres...

Par certains aspects Henriette Thébaud, Yéyette Le Mentec les rejoint. Sa vie est marquée de son issue d'une famille nombreuse restée vivre sur l'île, de son union avec Job, le passeur, le pêcheur...Sa vie aura été marquée de cette double fidélité qu'elle a transmise à ses propres enfants.

Qui peut se prévaloir connaître l'île s'il n'a pas connu Yéyette ? Son verbe haut, ses propos sans détours imagés de formules dont elle seule avait le secret et la maîtrise... Son courage, sa force de travail, qui ne pouvaient cacher son grand cœur.

Son tempérament de mère, de tante protectrice, l'a conduit à aimer chacun des siens et tous ceux qui avaient compris qui elle était.

Le rassemblement de la quasi-totalité de la communauté îloise le 22 septembre lors de ses obsèques a témoigné à Maguite, Josette, Gilbert, Françoise, Nico-



las, à leurs conjoints, enfants et petits-enfants, l'estime dans laquelle nous portions leur mère et grand-mère. «S'il ne reste de nous que ce que nous avons donné », nous garderons de Yéyette son amour de la vie, son sens de la famille, son francparler avec ses justesses et ses excès qui par trop d'impudeur trahissait sa réelle sensibilité aux autres.

Yéyette a rejoint « son bonhomme », ses parents, ses frère et sœur, neveux et nièces... elle laisse le vide de ceux qui comptent... et le temps aura du mal à estomper son souvenir .

Philippe Le Bérigot

# Carnet

#### **Naissances**

Arthur, fils de de Muriel et Damien DESCAMPS, né le 10 juillet 2015

Raphaël, fils de Pauline et Jean-Sébastien SOLDAÏNI, le 11 septembre 2015

Yonni, fils de Vanessa GIUNTA et d'Emmanuel BER, né le 15 octobre 2015

# **Mariages**

Madame Nathalie TRYLESINSKI et Monsieur François GAILLOCHET, le 27 juin 2015 Madame Caroline BUISSART et Monsieur François BARON, le 3 juillet 2015 Madame Pauline DELEHAYE et Monsieur Thomas DORET, le 5 septembre 2015 Madame Aurélie GUILCHER et Monsieur Erwan POULOUIN, le 12 septembre 2015

#### Décès

Madame Yvette TOSSEN épouse LE PENNEC, le 16 juillet 2015 à Auray

Madame Marie-Thérèse DEBAVELAËRE épouse VANDENBERGHE, le 27 juillet 2015 à l'Île-aux-Moines

Monsieur Pierre LEJALLÉ, le 4 septembre 2015 à l'Île-aux-Moines

Madame Élisabeth MAHÉ épouse MAHEO, le 4 septembre 2015 à l'Île-aux-Moines

Madame Henriette LE MENTEC épouse THÉBAUD, le 19 septembre 2015 à l'Île-aux-Moines

Madame Renée CESBRON épouse LUTZ, le 23 septembre 2015 à l'Île-aux-Moines

Monsieur Bernard AUVRAY, le 22 octobre 2015 à Lorient

Monsieur Daniel CARIO, le 15 novembre 2015 à Vannes

Madame Anne CASENEUVE, le 19 novembre 2015 à Nantes



# Festival des Insulaires!

Après l'île d'Yeu en 2011, Belle-Île-en-mer en 2012, Molène et Ouessant en 2013, Hoëdic recevait fin septembre dernier le Festival des Insulaires, réunissant les îles du Ponant.

Un festival pas tout à fait comme les autres pour des territoires ou des « méritoires » pas tout à fait comme les autres non plus !

#### Ils l'ont fait!

Encore plus que lors des éditions précédentes, le festival fut l'occasion de mettre en avant les artistes des îles : Ouessant, Belle-Île, Yeu, Groix, Arz et bien sûr les trois groupes musicaux d'Hoëdic apportèrent leur contribution sur la scène centrale, dans les rues, dans les bistrots et restaurants, parfois débordés par l'affluence des festivaliers.

Et les incontournables fanfares sortaient de leur yourte pour animer l'île jusqu'à plus d'heure.

Il y eut aussi des débats sur l'avenir des îles organisés au Fort Vauban, un marché des producteurs avec le miel de l'Île-aux-Moines, des balades archéologiques, des tours de l'île en bateau,...

C'était une gageure pour les 120 Hoëdicais de recevoir près de 3000 autres îliens pour trois jours de rencontres, d'échanges et de fête. Au point d'y mettre le feu, au sens propre, quand, après la magie du concert donné par Yann Tiersen sur la dune de Port-L'Église et celle du feu d'artifice qui le suivit, la lande s'embrasa, vite éteinte par les pompiers volontaires et les festivaliers.



Un énorme merci aux Hoëdicais pour cet accueil, cette convivialité!

#### On l'a fait!

Le vendredi matin, sous un ciel d'orage, 80 Îlois rejoignaient Hoëdic, accueillis par Boa Bèèh, un boa géant de 200 mètres de long et 100 kg, tricoté pendant tout l'hiver par une soixantaine de petites mains! Quelques-uns d'entre nous vinrent mouiller leur bateau au port d'Argol.

Et le samedi, encore 80 Îlois les rejoignaient pour la journée. Si les théâtreux et danseurs de notre île ne furent pas de la partie cette année, nos valeureux godilleurs et pétanqueurs n'ont pas démérité lors des compétitions inter-îles mais eurent à faire contre forte partie.





Réunis en soirée autour d'un verre devant le stand de l'île, les Îlois purent aussi goûter aux huîtres de l'île d'Aix, où se déroulera le prochain festival du 23 au 25 septembre 2016.

Crédit photographique : Annie Mouchot

Guy Désiré

# Séance du 26 juin 2015

Présents : Philippe LE BÉRIGOT, Joël BOUF, Marie-Paule BELLEGO, Gildas POULOUIN, Catherine LE ROUX, Martine MARION, Christophe TATTEVIN, Ronan MERINI, Danielle FENEUX, Michèle LE TEXIER, Laure PEDEZERT-RENAUX, Hubert O'NEILL, Christine DUFOURMANTELLE,

Absents excusés : Patrick DUBOIS, Régis TALHOUARNE Régis TALHOUARNE donne pouvoir à Ronan MERINI.

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LE ROUX est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire indique que l'ordre du jour mentionne une erreur quant au point relatif à l'acquisition d'une parcelle. En effet, il s'agit de la parcelle cadastrée C180 et non C114.

Convention avec le centre de gestion du Morbihan pour l'intervention d'un agent chargé d'une fonction d'inspection (acfi) en matière d'hygiène, de sécurité et des risques professionnels – autorisation de signature

Le décret n° 2008-339 du 14 avril 2008 modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale prévoit que les collectivités doivent prévoir le contrôle de l'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité par un intervenant extérieur, un Agent Chargé d'assurer la Fonction d'Inspection (ACFI).

Les missions assurées par l'agent chargé d'assurer la fonction d'inspection sont les suivantes :

- contrôler, à l'occasion de visites sur site, les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la fonction publique territoriale qui sont, sous réserve des dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, celles définies au titre III du livre II du Code du travail et par les décrets pris pour son application (article 3 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié).
- proposer à l'autorité territoriale :
  - toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail, et la prévention des risques professionnels,
  - en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaires.

Toutes les observations faites par l'agent chargé d'assurer la fonction d'inspection sont transmises, pour information, au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) ou au Comité Technique Paritaire (CTP).

- donner un avis sur les règlements et consignes (ou tout autre document) que l'autorité envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité.
- intervenir, conformément à l'article 5-2 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié dans le cadre de la résolution d'une situation de désaccord relative à l'exercice du droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

Le Centre de Gestion du Morbihan propose cette prestation aux collectivités affiliées sous réserve de la signature d'une convention. (cf. projet de convention joint)

Considérant qu'il convient d'établir une convention pour légitimer l'intervention d'un agent du Centre de Gestion Morbihan conformément aux textes en vigueur ; après délibération et à la majorité (13 pour et 1 abstention), le Conseil municipal :

- approuve l'intervention d'un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection dans les conditions définies dans le projet de convention joint;
- autorise le Maire à signer ladite convention avec le Centre de Gestion du Morbihan;
- prévoit les crédits correspondants à l'article 6228 du budget en cours

# Médecine professionnelle et préventive – collaboration avec le centre de gestion

Considérant le désengagement programmé du service de santé au

travail Association Médicale Interentreprises du Morbihan (AMIEM) du secteur public ;

Considérant que la décision des employeurs territoriaux conditionne l'organisation du service de médecine professionnelle et préventive et son déploiement au plus près des territoires ;

Considérant qu'il appartient à la collectivité de décider de la continuité de la mission au bénéfice de l'employeur et des agents territoriaux;

Monsieur le Maire rappelle les obligations de la Collectivité Territoriale en matière de santé et de sécurité au travail.

L'une d'elles consiste à disposer d'un service de médecine professionnelle et préventive dont la mission est d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail.

Confiée à des équipes médicales et de santé au travail, cette mission repose sur :

- 1. L'action en milieu de travail (amélioration des conditions de travail ; adaptation et aménagement des postes ; avis consultatifs et informations ; participation au CHSCT...)
- 2. La surveillance médicale des agents (visites d'embauche et périodiques).

Après délibération et à la majorité (13 pour et 1 abstention), le Conseil municipal décide de :

- collaborer avec le service de médecine professionnelle et préventive proposé par le CDG du Morbihan;
- s'inscrire dans le calendrier prévisionnel et progressif de transfert de l'AMIEM vers le CDG du Morbihan et de lui donner pouvoir pour signer la convention relative à cette mission et pour procéder au mandatement des dépenses afférentes à cette mission.

#### Logements locatifs sociaux de la résidence du Vieux Moulin Conclusion d'une convention de gestion avec Bretagne Sud Habitat

Le Maire indique que les six logements locatifs sociaux en cours de construction sur la Résidence du Vieux Moulin devraient être achevés fin octobre prochain, de sorte qu'ils seront disponibles à la location à compter du mois de novembre.

Bretagne Sud Habitat, assistant à maîtrise d'ouvrage de la Commune sur cette opération, s'est positionné pour assurer la gestion de ces six logements.

L'office public propose de conclure une convention de gestion pour une durée de 3 ans renouvelables deux fois, pour la gestion locative, immobilière et financière desdits logements.

Les honoraires de gestion s'élèveront à :

- 7% HT des produits quittancés, TVA en plus,
- 3,5 % HT du montant des travaux autres qu'entretien courant, TVA en plus.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- se prononce en faveur de la conclusion d'une convention de gestion avec l'office public de l'habitat BRETAGNE SUD HABITAT, pour une durée de 3 ans renouvelables 2 fois par reconduction expresse, aux conditions mentionnées ci-dessus,
- autorise Bretagne Sud Habitat à percevoir l'A.P.L et à solliciter une dérogation préfectorale à cette fin,
- autorise le Maire à signer la convention jointe en annexe et tout document nécessaire à l'application de la présente délibération

# Rénovation et mises aux normes du bâtiment des sanitaires du camping municipal - Passation d'un avenant en plus-value de plus de 5 % du marché

Monsieur BOUF rappelle qu'en mars dernier, le Conseil municipal avait autorisé le Maire à signer des avenants en plus-value sur 3 lots (dont le lot n°4 - Carrelage) pour un montant de 2 780,70 € HT.

Monsieur BOUF explique au Conseil que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise titulaire du lot n°4 et que ces derniers nécessitent la passation d'un avenant. Le lot suivant sera modifié comme suit :

| Lot n°                 | Avenant<br>n° | Entreprise | Montant<br>HT avant<br>avenant<br>n°2 | Montant<br>HT de<br>l'avenant<br>n°2 | Nouveau<br>montant<br>HT du lot |
|------------------------|---------------|------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Lot n°4 :<br>Carrelage | 2             | Le Dortz   | 17 720,34 €                           | 306,25€                              | 18 026,59 €                     |

Le montant global du marché (6 lots) initialement de 140 802,04 € HT (soit 168 962,45 € TTC - montant initial) est ainsi porté à 143 888,99 € HT (soit 172 666,79 € TTC).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant mentionné ci-dessus et tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

# Restauration de la cloche de l'église Saint Michel – Demande de subvention

Le Maire expose au conseil municipal que suite à une visite de contrôle des cloches de l'Eglise Saint-Michel, il est apparu que, pour l'une d'entre elles, la bélière et le noyau central se sont détériorés, de sorte que des travaux seront nécessaires pour assurer la pérennité de l'ouvrage et la sécurité du lieu.

Les travaux de restauration se composeront du remplacement de la bélière par une bélière neuve et de la recharge en bronze du noyau central de la cloche.

Le Maire indique que le département du Morbihan soutient ce type de travaux et peut apporter à la commune une aide à hauteur de 25 % des dépenses HT. Le Maire présente donc au Conseil le plan de financement suivant :

#### Dépenses :

| Nature de la dépense      | Montant HT  |
|---------------------------|-------------|
| Restauration de la cloche | 10 219,00 € |

### Recettes:

| Nature de la recette | Pourcentage | Montant     |
|----------------------|-------------|-------------|
| Département          | 25 %        | 2 554,75 €  |
| Autofinancement      | 75 %        | 7 664,25 €  |
| Total                | 100 %       | 10 219,00 € |

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal:

- approuve le plan de financement ci-dessus,
- autorise le Maire à solliciter l'aide du département,
- autorise le Maire à signer les actes nécessaires à l'application de cette délibération.

#### Acquisition de la parcelle cadastrée C 180

Le Maire expose au Conseil la possibilité pour la commune de faire l'acquisition de la parcelle C 180 (118 m²) située au Vran, en NDs.

Cette acquisition présente un intérêt majeur puisque elle participera à la maîtrise foncière de cette parcelle située en face de la Résidence de vacances Goélia, et permettra dans le cadre d'un projet global d'acquisition de disposer d'un terrain pouvant servir d'hélisurface.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- se prononce en faveur de l'acquisition par la commune de cette parcelle pour un montant de 90,86 € hors frais de notaire, soit 0,77 € le m².
- autorise le Maire à choisir Maître JOUAN, notaire à RENNES et/ou Maître DUGOR, notaire à Auray comme notaire(s) en charge du dossier,
- se prononce en faveur de la prise en charge des frais de notaire par la commune,
- autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

# Programme local de l'habitat de Vannes Agglo - Avis sur le projet 2016-2021

Par délibération du 18 avril 2013, la Communauté d'agglomération a décidé d'engager la procédure d'élaboration de son nouveau Programme Local de l'Habitat afin de définir un plan d'actions en adéquation avec la nouvelle situation économique, sociale et démographique du territoire.

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'habitation, ce nouveau PLH définit pour une durée de 6 ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

L'étude confiée au cabinet Terre Urbaine et réalisée dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale, a été faite en collaboration avec les membres du bureau, de la commission aménagement du territoire ainsi que les principaux partenaires (collectivités, services de l'Etat, bailleurs sociaux, associations œuvrant dans le domaine de l'habitat et du logement ...) et professionnels en matière d'habitat.

Pour être au plus proche de la réalité du territoire, la concertation a été également organisée individuellement avec l'ensemble de communes sur leurs projets de développement. Ces réflexions ont abouti à la définition du projet du PLH 2016-2021 qui comprend quatre parties :

- **1- Le diagnostic** qui analyse le fonctionnement du marché local du logement et sur la situation de l'hébergement ainsi que les conditions d'habitat sur l'ensemble du territoire de l'agglomération
- **2- Les orientations** qui définissent les objectifs prioritaires et les principes de la politique locale de l'Habitat
- **3- Le programme d'actions** territorialisées décline les objectifs en actions à conduire sur la période 2016-2021
- 4- Enfin, les modalités de suivi et d'évaluation du PLH

Ces actions concrètes, détaillées dans le projet joint en annexe, précisent les modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération, les partenariats envisagés et les coûts prévisionnels.

Une attention particulière a été portée à la production variée et adaptée de logements à l'ensemble des besoins et aux évolutions démographiques en intégrant :

• Les questions du renouvellement urbain et d'économie d'espace avec conformément au SCoT un développement de l'agglomération pour 50 % en extension urbaine et 50 % dans l'enveloppe urbaine (dents creuses et renouvellement urbain). Plusieurs actions de types appels à projets, Bimby, plan de référence urbain etc ... sont proposées pour favoriser des projets de qualité intégrant une logique de densité acceptée et adaptée au contexte.

Enfin, l'action sur le foncier est renforcée avec de fortes incitations au renouvellement urbain (portage foncier, minoration foncière, aides complémentaires au logement ...).

- Les questions énergétiques avec le renforcement de la rénovation énergétique du parc de logements des particuliers (l'Opération Rénov'EE) mais aussi la rénovation du parc social. En effet, si le niveau de production dans le parc social est maintenu pour correspondre à la demande, la réhabilitation de celui-ci est primordiale afin que le parc le plus ancien concentré sur certains quartiers ne subisse pas une paupérisation du fait de la qualité des logements.
- Les questions de parcours résidentiel permettant d'offrir à chaque ménage un logement en fonction de ses besoins : développement de l'offre locative sociale, création d'un Prêt à Taux Zéro Vannes Agglo pour permettre aux jeunes ménages d'acquérir un logement sur le territoire, réponse au vieillissement de la population en créant un guichet unique et des aides au maintien à domicile ou bien encore à l'adaptation des logements aux handicaps, développement de l'autoréhabilitation accompagnée, etc ...

Ce dispositif ambitieux en matière de politique de l'habitat porte sur un engagement financier important de la Communauté d'agglomération d'environ **18 millions d'euros** sur la période 2016-2021, contre 14,8 millions pour le PLH 2010-2015.

Conformément aux dispositions de l'article R302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, ce projet doit être soumis pour avis aux communes membres de l'EPCI. Il appartient donc au Conseil Municipal de délibérer sur celui-ci.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLH (Plan Local de l'Habitat) 2016-2021.

#### Pole artisanal du Grégan - Modification de l'attribution des lots

Le Maire indique que le Lot n°14 n'est pas attribué, et qu'un acquéreur s'est manifesté. Il s'agit de la SCI MIZA déjà propriétaire du lot voisin (lot n°15). Afin de permettre la vente dudit lot, il convient de modifier l'attribution des lots comme suit :

- Le lot n°14 (389 m²) est attribué à SCI MIZA pour un montant de 25 796,92 € HT.
- Les autres lots restent inchangés.

Après délibération, et à l'unanimité (13 pour), le conseil municipal

- d'attribuer le lot n°14 comme mentionné ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Mme MARION étant intéressée, ne prend pas part au vote.

#### Instauration de tarifs « électricité » pour le marché

Le Maire indique que des déballeurs sollicitent des branchements électriques afin de raccorder leurs matériels (vitrine, camion,...).

Le Maire propose de se rapprocher des communes fournissant ce type de prestations afin d'envisager pour l'année 2016, l'instauration d'une redevance complémentaire aux droits de place.

#### **Questions diverses**

- Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Vannes suite au déplacement malveillant du balisage de la zone de baignade du la plage du Dréhen. Le Maire indique qu'il souhaite que l'enquête aboutisse et qu'il restera ferme quant au respect de la règlementation.
- Un arrêté relatif aux engins de plage est affiché sur la plage du Dréhen et en mairie. Tout sera mis en œuvre pour assurer son respect. La gendarmerie qui en a été destinataire est en charge de son application.
- Agressions après les festivités de la Semaine du Golfe: l'enquête suit son cours, deux gendarmes sont en charge de cette affaire. Cette agression a touché les jeunes et pose plus largement la question de la sécurité et de la jeunesse.
  - Le Maire propose la création d'une commission extra municipale en charge de la question de la sécurité sur l'île.
- 03 juillet 2015 à 18h30 une rencontre avec les jeunes de 16 ans et plus est organisée afin d'aborder les questions de sécurité et plus largement leurs préoccupations et attentes. Ce rendez-vous doit être un temps de construction pour eux.
- 08 juillet 2015 à 10h30 Rencontre avec les plus jeunes (12-15 ans) sur les mêmes thèmes
- La Gazette municipale paraîtra vendredi 3 juillet prochain.
- Prochaine réunion du Conseil municipal Samedi 04 juillet à 10h30. La séance est levée à 19h45.

# Séance du 4 juillet 2015

Présents : Philippe LE BÉRIGOT, Joël BOUF, Marie-Paule BELLEGO, Gildas POULOUIN, Catherine LE ROUX, Christophe TATTEVIN, Danielle FENEUX, Michèle LE TEXIER, Laure PEDEZERT-RENAUX, Hubert O'NEILL,

Absents excusés: Patrick DUBOIS, Régis TALHOUARNE, Martine MA-RION, Ronan MERINI, Christine DUFOURMANTELLE, Ronan MERINI donne pouvoir à Philippe LE BÉRIGOT, Christine DUFOURMANTELLE donne pouvoir à Joël BOUF, Martine MARION donne pouvoir à Gildas POULOUIN, Régis TALHOUARNE donne pouvoir à Danielle FENEUX.

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LE ROUX est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

Après délibération et à l'unanimité, Le Conseil municipal autorise le Maire à ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Acquisition de la parcelle cadastrée D 608.

#### Modification des statuts de Vannes Agglo

Afin de tenir compte de l'évolution de la rédaction des compétences attribuées aux EPCI, il s'avère nécessaire de procéder à la modification des statuts de Vannes agglo.

Le projet de statuts figure en annexe, il est accompagné d'une grille de lecture qui indique les modifications apportées aux statuts d'un point de vue rédactionnel.

Après délibération et à la majorité (13 pour et 1 contre), le Conseil municipal :

- approuve la modification des statuts de Vannes agglo,
- autorise le Maire à la signer et à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

# Présentation du rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

En application de la réglementation en vigueur, le Maire communique au Conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

# Présentation du rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

En application de la réglementation en vigueur, le Maire communique au Conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

# Présentation du rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

En application de la réglementation en vigueur, le Maire communique au Conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

#### Résidence du Vieux Moulin : fixation des prix de vente des terrains

Le Maire rappelle que le choix de l'acquéreur est libre, sous réserve de respecter l'intérêt général de la commune et l'article 432-12 du code pénal qui interdit aux élus d'acquérir des biens publics. Le Maire indique que les lots de la Résidence du Vieux moulin seront viabilisés et disponibles à la construction à partir de janvier 2016 pour la tranche 1 et à partir de juillet 2016 pour la tranche 2.

Dans le but de maintenir une population active et permanente sur l'île, 4 lots seront réservés à la vente pour des primo-accédant remplissant des conditions définis par le conseil municipal. Ces lots seront proposés à un prix inférieur au marché afin de permettre l'installation ou le maintien de jeunes ménages, et seront assortis d'une clause anti spéculative. Le Maire propose de fixer le prix des terrains « primo-accédant » à 166 € le m² TVA incluse, pour les lots n°9, 10, 12 et 13.

Les conditions à remplir pour prétendre à l'achat d'un des lots réservés primo-accédant sont :

- ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 années précédant l'acquisition,
- les acquéreurs s'engagent à construire leur résidence principale sur ces lots,
- les ressources du ménage ne doivent pas dépasser un certain plafond. Ce plafond est identique au plafond d'éligibilité au Prêt à Taux Zéro en vigueur.

Dans le cas où le nombre d'acquéreurs serait supérieur au nombre de lots disponibles, priorité sera donnée aux familles avec enfants scolarisés sur la Commune.

Les autres lots seront proposés à la vente au prix de 300 € le m² HT.

La Commune se réserve la possibilité d'interrompre la commercialisation des lots dès l'équilibre financier de l'opération atteint.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- de fixer les prix de vente des terrains comme indiqué ci-dessus,
- d'adopter un tarif « primo-accédant » pour les lots n°9, 10, 12, 13 et d'en fixer les conditions d'éligibilité comme mentionné ci-dessus,
- d'instaurer des clauses anti-spéculatives dans les actes de vente pour les lots réservés aux primo-accédant,
- de désigner Maître DUGOR à AURAY comme notaire en charge du dossier.
- d'autoriser le Maire à signer les actes de vente et tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Départ de Christophe TATTEVIN à 11h50 (il donne pouvoir à Laure PEDEZERT-RENAUX)

Départ de Joël BOUF à 11h55 (il donne pouvoir à Hubert O'NEILL)

#### Résidence du Vieux Moulin : dénomination des rues

Le Maire indique que dans le cadre de la réalisation de la Résidence du Vieux Moulin, il est nécessaire, notamment pour des problématiques techniques au niveau du câblage en réseaux télécom de nommer les voies. La réalisation de la Résidence va engendrer la création de deux nouvelles rues, qu'il convient de nommer.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de dénommer les rues comme suit :

- rue allant de l'entrée de la résidence jusqu'aux lots n°4 et 9 inclus : Ru roz avel (rue de la Rose des vents)
- rue passant devant les lots n°16, 15, 14, 13, 12, 8, 7, 6 et 5 de la résidence : Ru er meliner (Rue du meunier)

Retour de Joël BOUF

#### Acquisition de la parcelle cadastrée D 608

Le Maire expose au Conseil la possibilité pour la commune de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée D 608 (8075m²) située à Kerno, en NDs.

Cette acquisition présente un intérêt majeur puisqu'elle permettra l'installation d'un maraîcher sur l'île.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- se prononce en faveur de l'acquisition par la commune de cette parcelle pour un montant de 6 217,75 € hors frais de notaire, soit 0,77 € le m².
- autorise le Maire à choisir Maître DUGOR, notaire à Auray comme notaire en charge du dossier,
- se prononce en faveur de la prise en charge des frais de notaire par la commune,
- autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

#### **Questions diverses**

- Réunion avec les « grands ado » : 25 jeunes ont participé aux échanges avec la municipalité. 3 d'entre eux ont été désignés pour être les interlocuteurs privilégiés de la Commune. Il est prévu d'organiser deux autres rencontres lors des vacances de la Toussaint et de Pâques.
- Chevreuil: l'animal a été retrouvé au Vran, il est vraisemblablement mort suite à une course avec un autre animal.
- Suite à des interrogations de Conseillers, le Maire indique qu'il a reçu des demandes de permis de détention pour deux chiens catégorisés. Il rappelle que sur la voie publique les chiens doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- Rappel de quelques règles de police :
  - Le Bourg est zone piétonne de 10h à 18h,
  - La circulation sur le port est interdite de 11h à 18h à partir de la Rue Bénoni Praud,
  - Les sentiers côtiers sont interdits aux vélos, les marcheurs doivent équiper leurs bâtons d'embouts de protection,
  - Il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique,

- Il est interdit de faire des feux (sur la plage et sur l'ensemble du territoire de la Commune). L'amende encourue est de 35 €,
- Le Ru Vraz est une zone de rencontre ce qui signifie que la priorité est accordée aux piétons.

La séance est levée à 12h32.

# Séance du 25 septembre 2015

Présents : Philippe LE BÉRIGOT, Joël BOUF, Marie-Paule BELLEGO, Gildas POULOUIN, Catherine LE ROUX, Christophe TATTEVIN, Danielle FENEUX, Michèle LE TEXIER, Laure PEDEZERT-RENAUX, Hubert O'NEILL, Régis TALHOUARNE, Ronan MERINI, Christine DUFOURMANTELLE,

Absents excusés : Patrick DUBOIS, Martine MARION, Patrick DUBOIS donne pouvoir à Philippe LE BÉRIGOT Martine MARION donne pouvoir à Laure PEDEZERT RENAUX.

Secrétaire de Séance : Monsieur Ronan MERINI est élu secrétaire de séance.

#### Résidence du Vieux Moulin - Modification du plan de financement

Le Maire rappelle que la commune va construire 6 logements locatifs sociaux.

Le Maire indique ensuite le coût prévisionnel du projet et présente le plan de financement suivant :

| Dépenses         | Montant HT     | Ressources                  | Montant        | %     |
|------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-------|
|                  |                | Aides publiques sollicitées |                |       |
| Travaux          |                | État                        | 51 600 €       | 5,12  |
| Coût<br>bâtiment | 887 251,61 €   | Région<br>(contrat îles)    | 100 000 €      | 9,92  |
| Honoraires       | 92 334,48 €    | Département                 | 72 000 €       | 7,14  |
| Réseaux          | 28 102 ,65 €   | Vannes Aglo                 | 18 600 €       | 7,14  |
|                  |                | État surcharge<br>foncière  | 1 200 €        | 7,14  |
|                  |                | Sous-total :                | 243 400 €      | 7,14  |
|                  |                |                             |                |       |
|                  |                | Autofinancement             | 764 288,74 €   |       |
|                  |                | Fonds propres               | 152 816,74 €   | 15,16 |
|                  |                | Emprunts                    | 611 472 €      | 60,68 |
| TOTAUX           | 1 007 688,74 € |                             | 1 007 688,74 € | 100   |

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve le plan de financement ci-dessus et autorise le Maire à solliciter les aides de la Région (Contrat Îles du Ponant),
- Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération

# Résidence du Vieux Moulin – Passation d'avenant en moins-value de plus de 5 % du marché

Proposition d'avenant au lot n°3: « Réseaux souples », passé avec la société ALRE TP.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 24 janvier 2014 approuvant la passation des marchés de VRD et d'aménagements paysagers Rue du Vieux Moulin pour un montant global de 239 181,85 € HT.

Cependant des modifications ont été apportées en cours de chantier, les travaux d'électrification et d'éclairage public relevant de la compétence du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (S.D.E.M.).

Par ailleurs, il convient également de dévoyer les canalisations d'alimentations AEP et électriques du vestiaire du camping situées sous l'emprise du pavillon 1.

Ces modifications sont matérialisées par :

- la suppression des tranchées réalisées par le SDEM, soit 5 092.00 € HT
- la suppression des travaux d'électrification réalisés par le SDEM, soit - 11 206.00 € HT
- la suppression des travaux d'éclairage public réalisés par le SDEM, soit - 13 946.00 € HT
- le dévoiement des alimentations du vestiaire du camping, soit + 1530.00 € HT

Le présent marché se trouve ainsi modifié :

| Lot n°3            | Titulaire | Montant initial<br>du marché HT | Montant<br>de la décision<br>à prendre HT | Nouveau<br>montant du<br>marché HT |
|--------------------|-----------|---------------------------------|---|------------------------------------|
| Réseaux<br>souples | ALRE TP   | 40 000 €                        | - 28 714 €<br>(-71 %)                     | 11 286 €                           |

Soit pour l'ensemble de l'opération :

Nouveau coût de

l'ensemble de l'opération :.....210 467.85 € HT

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve ces travaux modificatifs et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

### Approbation du PEDT (Projet Éducatif De Territoire)

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014.

L'objectif du PEDT est en effet de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Le Maire précise que la signature du PEDT permet en outre de bénéficier de l'aide financière accordée par l'État et la CAF aux collectivités territoriales appliquant la réforme des rythmes scolaires, ainsi que d'un taux d'encadrement des activités périscolaires moins contraignant. Ce document est signé conjointement par la Commune, le Préfet et le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet de PEDT joint à la présente délibération et autorise le Maire à procéder à sa signature, et à tous documents nécessaires à son application.

#### Mise à disposition d'un agent communal auprès de l'OGEC

Le Maire indique qu'il est envisagé de conclure une convention avec l'OGEC de l'école St Joseph de l'Île aux Moines pour la mise à disposition d'un agent communal.

Afin d'assurer la garderie au sein de l'école Saint Joseph, il est proposé de mettre à disposition un agent communal (Madame Christiane LE PORT) à hauteur de 6h00 hebdomadaires (hors période de vacances scolaires) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Les modalités financières de cette mise à disposition sont les suivantes : la commune continue à verser la rémunération de l'agent mis à disposition. L'OGEC remboursera intégralement le coût de l'agent à la commune.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la mise à disposition et autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition et tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

#### Présentation du rapport d'activité 2014 de Vannes Agglo

En application de la réglementation en vigueur, le Maire communique au Conseil municipal le rapport d'activité 2014 de Vannes Agglo.

# Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

En application de la réglementation en vigueur, le Maire communique au Conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

# Modification des statuts de la société anonyme publique locale « Compagnie des Ports du Morbihan »

Née, fin 2012, de la fusion entre le syndicat mixte des ports et bases nautiques du Morbihan et de la Société d'économie mixte locale SAGEMOR, la société publique locale « Compagnie des Ports du Morbihan » gère aujourd'hui 13 ports départementaux de plaisance d'une capacité d'accueil de près de 10 000 places (à terre et à flots) et 4 sites culturels. Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 20M €.

Sur notre territoire, la Compagnie est concessionnaire du Port de l'Île aux Moines.

Au 1<sup>er</sup> mars dernier, la Compagnie des Ports du Morbihan disposait d'un capital de 3 020 061 € détenu à 83,52 % par le Département, les 16,48 % restants étant répartis entre les 17 communes et groupements de communes

L'article 15 des statuts de cette société fixe à 18, c'est-à-dire au maximum légal, le nombre de postes au Conseil d'administration, étant précisé que les communes qui ne peuvent pas y siéger sont réunies au sein de l'assemblée spéciale. Ces 18 postes sont répartis de la façon suivante :

- 14 pour le département,
- 1 pour le syndicat intercommunal du port de Foleux,
- 1 pour le syndicat intercommunal du port de La Roche Bernard,
- 1 pour Vannes Agglo,
- 1 pour le représentant de l'assemblée spéciale constituée des 14 autres communes actionnaires.

Afin de simplifier sa gouvernance, le Conseil d'administration de la Compagnie des Ports du Morbihan s'est prononcé favorablement, lors de sa réunion du 1er mars dernier, sur une modification de l'article 15 des statuts visant à réduire à 14 au lieu de 18 le nombre de postes au Conseil d'administration, ce qui implique pour le département une réduction à 10 du nombre de ses représentants siégeant au Conseil d'administration. Le projet de rédaction du nouvel article 15 est joint en annexe.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal:

- approuve le projet de modification de l'article 15 des statuts de la Compagnie des Ports du Morbihan tel que ci-annexé,
- donne mandat aux représentants de la Commune d'approuver cette modification statutaire lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de la Compagnie des Ports du Morbihan.

# Décision du Maire prise par délégation

Par délibération en date du 29 mars 2014, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour le traitement de toutes les affaires prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément à l'article L.2122-23 de ce même code, le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal la décision prise dans ce cadre, à savoir :

 Décision n°2015-01 du 09 juillet 2015 – Construction de 6 pavillons rue du vieux moulin – passation d'avenants en moins value aux marchés de travaux pour un montant de 8 916,41 € HT

#### **Questions diverses**

 Point sur l'avancée de la réflexion sur l'aménagement des parkings de Port-Blanc.

La séance est levée à 19h30.

# Séance du 23 octobre 2015

Présents : Philippe LE BÉRIGOT, Joël BOUF, Marie-Paule BELLEGO, Gildas POULOUIN, Catherine LE ROUX, Christophe TATTEVIN, Michèle LE TEXIER, Laure PEDEZERT-RENAUX, Hubert O'NEILL, Ronan MERINI, Christine DUFOURMANTELLE,

Absents excusés: Patrick DUBOIS, Danielle FENEUX, Régis TALHOUARNE, Danielle FENEUX donne pouvoir à Michèle LE TEXIER Régis TALHOUARNE donne pouvoir à Gildas POULOUIN.

Secrétaire de Séance : Monsieur Ronan MERINI est élu secrétaire de séance.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2015 et autorise le maire à ajouter à l'ordre du jour le point suivant : résidence du Vieux Moulin - passation d'avenant en plus-value de plus de 5 % du marché.

# Conseil en énergie partagé de vannes agglo : autorisation de signer la convention d'adhésion

Le Maire indique au Conseil municipal que Vannes Agglo propose aux Communes membres une mission gratuite de Conseil en énergie partagé. Cette mission a pour but d'aider les communes à maîtriser leur consommation énergétique.

Ce service permet à la commune adhérente d'obtenir un regard et avis critique sur ses consommations d'énergie et de bénéficier de propositions d'actions cohérentes, tout en gardant son statut décisionnel

La convention prendra effet à sa signature et jusqu'au 31 décembre 2016. La Commune s'engagera à transmettre les résultats et nouvelles factures au service CEP sur une période minimale de 3 années.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- désigne Christophe TATTEVIN en qualité d'élu « référent énergie » et Mme Nadia JOLY en qualité de « référent technique »,
- autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (annexée), et tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

#### Création d'un pôle jeunesse : désignation des attributaires

Le Maire indique que la Commune a procédé à une consultation pour la création d'un Pôle Jeunesse, intitulée « Intervention sur bâtiment pour création d'un Pôle Jeunesse » portant sur 6 lots. Cette consultation a pris fin le 15 octobre dernier à 12h.

Le cabinet d'architecte LIGIER, maître d'œuvre a analysé l'ensemble des 16 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité ( à savoir 40 % pour les délais de réalisation des prestations, 30 % pour le prix des prestations et 30 % pour la valeur technique de l'offre), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

| N° du<br>lot | Désignation du lot   | Attributaire               | Montant<br>en € HT |
|--------------|--|----------------------------|--------------------|
| 1            | Démolition - Terrassement<br>Réseaux - Maçonnerie - Chape<br>Enduit - Gestion des déchets              | DSA                        | 43 092,04 €        |
| 2            | Traitement insecticide et fongicide  | La Clinique<br>du bois     | 4 250 €            |
| 3            | Couverture   | Couvertue<br>Le Bourhis    | 22 599,87 €        |
| 4            | Charpente - Menuiseries extérieures<br>Isolation - Doublage - Menuiseries<br>intérieures - Aménagement | DANO<br>ELVEN              | 67 936,80 €        |
| 5            | Chauffage - Plomberie - Électricité<br>Sécurité incendie   | LECULLEE Marc              | 39 036 €           |
| 6            | Peinture - Revêtements de sols   | Armor Peinture<br>Plâterie | 16 190,51 €        |
|              |  | TOTAL                      | 193 105,22 €       |

Après délibération et à la majorité (une voix contre l'attribution du lot 3), le Conseil municipal décide :

 d'attribuer les lots de l'appel d'offres relatif à la « Intervention sur bâtiment pour création d'une Pôle Jeunesse » avec les entreprises

- ayant présentées les offres économiquement les plus avantageuses, pour un montant global de 193 105,22 € H.T.,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés et les éventuels avenants en plus ou moins-value de moins de 5 % du marché initial,
- d'autoriser le Maire à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

#### Renouvellement du contrat de location d'un garage communal

Le Maire rappelle au Conseil que le contrat de location du garage communal n°2 arrive à échéance le 30 novembre 2015.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de conclure un contrat de location pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015, renouvelable une fois,
- de fixer le montant du loyer trimestriel à 104 euros (+2€),
- d'autoriser le maire à signer le contrat à intervenir et tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

#### Renouvellement du contrat de location d'une parcelle au Guip

Depuis 1986, la commune loue au chantier du Guip la parcelle cadastrée E N° 65 d'une contenance de 1605 m² située au Guip. Le bail conclu le 1er janvier 2011 pour une durée de 5 ans, prendra fin le 31 décembre 2015. Il est proposé de renouveler ce bail à compter du 1er janvier 2016 pour une durée de 5 ans, et au cours du contrat de réviser annuellement le montant du loyer, en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction :

300 € (loyer de base) X (indice INSEE 2<sup>e</sup> trimestre de n-1)

1614 (indice INSEE 2e trimestre 2015)

= Montant du loyer révisé

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de se prononcer en faveur de la conclusion d'un nouveau bail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour une durée de 5 ans,
- de fixer le loyer de l'année 2016 à 300 €, montant qui sera révisé annuellement à la date anniversaire du contrat selon les modalités suivantes :
  - L'indice de référence est l'indice INSEE du coût de la construction du 2<sup>e</sup> trimestre 2015 (1614). L'indice utilisé pour calculer la révision sera l'indice du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année précédant la révision.
- d'autoriser le Maire à signer le contrat à intervenir et tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

# Résidence du Vieux Moulin – Passation d'avenant en plus-value de plus de 5% du marche

Proposition d'avenant au lot n°12: « Peinture », passé avec la société SPRO.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 21 février 2014 approuvant la passation des marchés de construction de 6 logements locatifs sociaux. Cependant des modifications ont été apportées en cours de chantier, sur les escaliers des 4 maisons de type T4. Ces modifications sont matérialisées par la vitrification des escaliers sur les 4 maisons type T4 non prévue au marché initial.

Le présent marché se trouve ainsi modifié :

| Lot n°12 | Titulaire | Montant initial<br>du marché HT | Montant<br>de la décision<br>à prendre HT | Nouveau<br>montant du<br>marché HT |
|----------|-----------|---------------------------------|---|------------------------------------|
| Peinture | SPRO      | 24 006,02 €                     | - 2 377 €<br>(9,90 %)                     | 26 383,02 €                        |

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver ces travaux modificatifs et d'autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant.

La séance est levée à 19h20.

# Doléances et suggestions

Pourrait-on réparer les portes des toilettes publiques et des cabines de plage ?

Le nécessaire sera fait avec les services techniques pour vérifier et réparer les installations communales endommagées durant la saison.



Mais à quoi pensent les propriétaires d'animaux ?

La divagation des animaux (chiens, chats...) est interdite. De plus, les propriétaires de chiens catégorisés ont l'obligation légale de les museler et sont astreints plus encore que les autres de les tenir en laisse.

Odeurs de poubelles : peut-on les désinfecter plus souvent ?

Et ces poubelles qui débordent .....

déposer ses déchets au plus près du jour de passage du camion.

La désinfection régulière est intensifiée pour les poubelles souterraines Rappel: les conteneurs ne doivent recevoir que des déchets en sacs fermés.

Les émanations d'odeurs sont dues trop souvent au non-respect de cette

Nous avons évoqué ce sujet dans notre Gazette de juillet. Chacun est invité à

Comment obliger les propriétaires a entretenir friches , haies, qui débordent ...

Il y a beaucoup trop de voitures qui circulent sur l'île!

La Mairie adresse régulièrement des courriers aux propriétaires négligents (photos à l'appui). La plupart des personnes relancées font le nécessaire.



Demande du maintien jusqu'à minuit de l'éclairage public à Kerscot

À l'heure de la COP21, les économies d'énergie sont à l'ordre du jour et la majorité des communes de France sont dans la logique de réduire la facture énergétique en réduisant l'éclairage public.

Ne pouvons-nous pas retrouver le charme d'une circulation tardive à la lumière dune lampe de poche ?



Quand disparaîtront les épaves de nos côtes ?

À quand la disparition de la déchèterie de Penhap?

La demande d'enlèvement a été faite à tous les propriétaires connus de retirer leurs bateaux. L'hiver dernier, des épaves ont été éliminées au Goret, aux frais de la commune. Nous continuerons cet hiver à travailler sur le sujet.

L'objectif d'un traitement des déchets verts adapté à notre insularité est à l'étude. À titre transitoire, les employés municipaux procèdent au broyage des branchages. Le broyat est à la disposition de tous.

consigne.

# Sécurité

#### Qu'est-ce que la réserve communale de sécurité civile ?

L'objectif de la Réserve communale de sécurité civile est d'aider les secouristes et les pompiers.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour leur permettre d'intervenir de la manière la plus efficace qui soit. Ces missions peuvent consister en :

- acheminement du matériel et établissement des tuyaux lors d'un incendie.
- brancardage.
- maintien d'un cordon de sécurité.
- orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu.

#### Autres actions possibles:

- soutien et assistance à la population en cas de sinistre important ou d'opération de longue durée.
- sensibilisation de la population face aux risques.
- rétablissement post-accidentel des activités.

La Réserve de sécurité civile de l'Île-aux-Moines a été créée le 11 juin 2009, par arrêté municipal. Ses membres, bénévoles, sont titulaires d'un brevet de secourisme. Ils ont reçu une formation leur permettant de connaître et de mettre en œuvre le matériel utilisé.

À l'approche de l'hiver, voici quelques conseils de sécurité.

# Réserve de sécurité civile Île-aux-Moines

Jean-Luc Ars, Hervé Créquer, Sylvaine Guichard, Morgane Guiragossian, Stéphane Guiragossian, Stéphanie Levet, Marine Montoriol, Florence Valois

# Cheminée ... gare au feu!

### Conseils préventifs

**Ramonage:** Faites ramoner votre conduit au moins une fois par an.

**Joint d'étanchéité :** Si vous possédez un insert, contrôlez le joint de vitre, défectueux il laissera passer des gaz toxiques.

#### Conseils d'utilisation

# Que brûler?

- Choisissez du bois sec. Évitez les résineux.
- Ne brûlez jamais de bois traité (dégagement de gaz toxiques).
- Ne stockez rien de combustible à proximité du foyer. Mettez toujours le pare-étincelle.
- Videz régulièrement le bac à cendres dans un récipient métallique.

**Solvants interdits :** N'utilisez pas d'initiateur ou d'accélérateur de combustion.

**Surveillance :** Ne laissez pas une flambée sans surveillance. Éteignez la cheminée la nuit. Contrôlez vos détecteurs de fumée.

# En cas d'incendie?

Reconnaître ce type de feu: Tout feu de cheminée se caractérise par un ronflement anormal dans le conduit, par la chute de débris, par une fumée abondante et par des étincelles ou des flammes au débouché du conduit.

#### Conduite à tenir

Faites sortir toutes les personnes de l'habitation. Appelez immédiatement les pompiers (18 ou 112) de chez

vos voisins ou en utilisant votre téléphone portable. Si possible, en attendant les secours, jetez dans l'âtre du sable ou de la terre. Vous pouvez également projeter un brouillard d'eau.

Éloignez le mobilier se trouvant près de la cheminée. Fermer les ouvertures et sortez!

# Après le feu

Ne rallumez pas votre cheminée avant d'avoir fait inspecter le conduit (risque de fissuration).

# Au fil de l'an ...



Activités périscolaires



Carnaval de l'école



Fête de la Saint-Jean



Janvier : On est tous Charlie Novembre : Paris fluctuat nec mergitur

# **DÉCEMBRE 2015**

| Samedi 19 | Diorren : projection de photos sur les Caraïbes<br>Salle annexe |
|-----------|---|
| Jeudi 24  | Marché de Noël de l'APEL - Place du Marché                      |
| Samedi 26 | Diaporama Festival de la voile 2015                             |

Salle annexe

#### **JANVIER 2016**

| Vendredi 15 | Vœux du Maire                                   |
|-------------|---|
| Samedi 16   | Repas des chasseurs - Salle polyvalente         |
| Samedi 19   | Diorren : projection de photos sur le sud Chili |

# **FÉVRIER 2016**

| Mardi 2     | Chandeleur par le Comité des Fêtes<br>Salle annexe                  |
|-------------|---|
| Vendredi 19 | Diorren : projection de photos sur le Rajasthan <i>Salle annexe</i> |

#### MARS 2016

| MARS 2016         |  |
|-------------------|--|
| Samedi 19         | Saint Patrick par le comité des fêtes<br>Salle polyvalente |
| Du 26 au 28       | Exposition « Camélias » - Salle annexe                     |
| <b>AVRIL 2016</b> |  |
| Dimanche 10       | Vente de Gâteaux par Un nouveau vitrail pour               |

|             | LIAIVI   |
|-------------|--|
| Dimanche 10 | Projection du film « Vivre à l'Île-aux-Moines », |
|             | tourné et réalisé par les jeunes de l'île        |
|             | Salle annexe                                     |

| Dimanche 10 | Concert : Sacha Hatala (alto) par Un nouveau  |
|-------------|---|
|             | vitrail pour l'IAM - Église                   |
| Samedi 16   | Réflexion sur le thème « Peut-on tout         |
|             | pardonner » par Un nouveau vitrail pour l'IAM |
|             | Salle annexe, de 9h à 17h                     |

| Dimanche 17 | Balade sonore participative et conférence par |
|-------------|---|
|             | Vannes Agglo - Cromlec'h, 14h30               |

**Dimanche 24** Vide grenier de l'APEL - *Place du marché* 

# **MAI 2016**

| Samedi 14   | Diorren : Repas et bal - Salle polyvalente, 19h30 |
|-------------|---|
| Dimanche 15 | ANIM Championnat Guépard : Régate du Bois         |
|             | d'amour   |

# **JUIN 2016**

| Dimanche 12 | ANIM Championnat Guépard : Régate du Goret    |
|-------------|---|
| Vendredi 24 | Fête de la Saint Jean par le comité des fêtes |
|             | plage du Drehen                               |

# **JUILLET 2016**

| Samedi 2 | Repas de fin d'année de l'APEL |
|----------|--------------------------------|
|          | Place du marché                |

